

ABDERAHMANE MEHDAOUI, EX-ENTRAINEUR NATIONAL ET CHAMPION DU MONDE AVEC L'EN MILITAIRE :

«HALILHODZIC AVAIT LA CHANCE D'AVOIR DERRIÈRE LUI UN HOMME COMME RAOURAOUA»

Page 16

DROGUE

LA CULTURE DU CANNABIS S'INSTALLE EN ALGÉRIE

Page 6



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2238 - Mercredi 23 juillet 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 : USM ALGER

LES ROUGE ET NOIR FIN PRÊTS POUR LA SUPERCOUPE

Page 17

COURTE VISITE DU CHEF DU GOUVERNEMENT TUNISIEN EN ALGÉRIE

LA COOPÉRATION SÉCURITAIRE AU MENU

Page 3



APRÈS LE RAMADHAN

AÏD EL FITR : LA DERNIÈRE SAIGNÉE DU MOIS

Page 4

L'ALLOCATION TOURISTIQUE EN PERSPECTIVE DE CHANGEMENT

VERS LA HAUSSE ?

Page 3

SITUATION DANS LA WILAYA DE GHARDAIA

VERS UN DÉNOUEMENT DE LA CRISE

Page 4



514
Palestiniens ont été tués et plus de 3.000 blessés en 14 jours d'offensive israélienne sur la bande de Ghaza

400
ruches viennent d'être distribuées à 28 jeunes apiculteurs de la wilaya d'El Tarf

497,63
millions de DA est le montant du bénéfice net réalisé par la La Compagnie d'assurance des hydrocarbures (CASH-Spa) au titre de l'exercice 2013

4 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation saisies

Plus de 4 tonnes de produits alimentaires destinés à la consommation ont été saisies par les équipes de contrôle de la qualité et de répression de fraude à la Direction du Commerce de la wilaya d'Alger durant la deuxième décennie du mois de Ramadhan pour non conformité aux normes, a indiqué lundi un responsable de la Direction du Commerce.

Le chef du Service "Répression de fraude et protection du consommateur", Hadjal Mohamed a précisé que les produits alimentaires saisis, estimés à plus de 4 tonnes, d'une valeur de 1,7 million de dinars, étaient des produits impropres à la consommation et non conformes aux normes. Parmi les produits saisis, 624 kg de viandes blanches, 178 kg de viandes rouges propres à la consommation mais exposées de façon non conforme aux normes sanitaires. Les équipes de contrôle de la qualité ont procédé par ailleurs à la destruction de 66 kg de fromages impropres à la consommation et 155 litres de boissons inestimentables.



3200 nouveaux inscrits à l'université Ali Lounissi d'El Affroun



Un total de 3199 nouveaux étudiants au niveau de l'Université Ali Lounissi d'El Affroun, durant la période des préinscriptions achevées récemment, a-t-on appris, lundi, auprès du recteur de cet établissement du supérieur. Ces nouveaux inscrits ont été

orientés vers la faculté des sciences économiques (1096), la faculté des Lettres et des langues (1090), la faculté du Droit et des sciences politiques (663) et la faculté des sciences humaines et sociales (350), a indiqué à l'APS le Dr. Saïd Boumaiza.

Il a relevé que leur orientation a été effectuée sur la base de critères relatifs au nombre de places pédagogiques disponibles, la spécialité choisie, la moyenne obtenue au baccalauréat et le lieu de résidence du bachelier.

Pour la rentrée universitaire 2014-2015, cet établissement s'attend à accueillir près de 3000 nouveaux étudiants, à la clôture des recours et des inscriptions définitives, prévus du 2 au 7 août prochains, a ajouté ce responsable.

Riche programme pour le 52e anniversaire de la Police nationale

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont prévu un riche programme à l'occasion de la célébration du 52e anniversaire de la Police nationale, a-t-on appris dimanche auprès de ces services. Des portes-ouvertes seront organisées lundi et mardi à la place de la Grande-poste où sera également aménagé un espace consacré à l'éducation routière au profit des enfants. Des compétitions sportives (football et pétanque) sont prévues outre des exhibitions de sports de combat. Les meilleurs athlètes des éditions sportives ainsi que les retraités de la sûreté nationale et des personnalités illustres de la société civile seront honorés à cette occasion.

Une soirée artistique animée par une pléiade d'artistes algériens sera organisée au siège de la sûreté de wilaya en l'honneur des forces de l'ordre et leurs familles.



John Kerry

"Je crois qu'il faut qu'on y aille"

"J'espère qu'ils ne vont pas considérer cet événement comme une invitation à en faire plus !", a-t-il dit. «Il serait mieux qu'ils le prennent comme un avertissement».

"C'est de la folie de rester ici à ne rien faire. Allons-y"

Plus de 500 Palestiniens, en majorité des civils, ont été tués, depuis le début de l'offensive israélienne le 8 juillet, dans la bande de Gaza. «Il faut qu'on y aille»
«Il y a des gens qui sont sortis des tunnels. On a le droit d'y entrer et d'enlever ces tunnels. Nous soutenons cela totalement. Et nous soutenons le droit d'Israël à se défendre contre les tirs de roquettes qui continuent.»

Angleterre : un chat sauve un enfant de 5 ans en s'attaquant à son agresseur

Brutalisé par un camarade bien plus grand et âgé que lui, le petit Ethan a pu compter sur l'aide inattendue de son chat pour le sortir de ce mauvais pas. C'est en effet grâce à Smudge que l'enfant a réussi à faire fuir ses agresseurs qui ont rapidement décampé devant la force de persuasion du héros à moustaches. Qui aurait cru qu'un chat réussisse à lui tout seul à effrayer une bande d'adolescents ? Et pourtant, c'est ce qu'est parvenu à faire Smudge, le chat du petit Ethan, 5 ans, qui a réussi en quelques coups de griffes à persuader trois agresseurs de laisser son jeune maître tranquille. Un frère davantage qu'un chat. Alors qu'il jouait au football dehors devant sa maison de Doncaster en Angleterre, Ethan Fenton s'est subitement retrouvé pris à partie par une bande d'adolescents qui voulaient l'ennuyer. Ouvertement provocateurs, les trois jeunes étaient en train de provoquer la bagarre avec le petit garçon lorsqu'un fait inattendu s'est produit. Surgissant de nulle part, Smudge le chat de la famille est arrivé vers son petit maître pour le tirer d'affaire. Resté tout ce temps en observation sous une voiture, le rusé félin a ensuite bondi au cou de l'un des agresseurs d'Ethan pour lui faire cesser immédiatement ses agissements. Terrorisés et surpris par Smudge, l'adolescent et ses copains, sans demander leur reste, ont rapidement battu en retraite et laissé leur petite victime jouer en paix. "Maintenant, je me sens rassurée lorsque je sais que Smudge est dehors avec les enfants. Il est davantage un frère qu'un chat pour eux", a raconté Sarah Fenton, la jeune maman de 26 ans d'Ethan, au Daily Mirror. Entré dans la famille Fenton à la suite du décès de leur précédent chat, Smudge est aujourd'hui traité comme un membre à part entière de la famille et sait plutôt bien le rendre à ses propriétaires. Smudge, bientôt récompensé ? Courageux comme pas deux, après son acte héroïque ce chat devrait recevoir prochainement une distinction de la part d'une association britannique de protection des animaux. Nominé dans le cadre du "National Cat of the Year Award" (qui récompense le chat de l'année), Smudge et toute sa famille feront le 7 août prochain le voyage jusqu'à Londres pour découvrir si l'acte de bravoure du chat des Fenton sera récompensé comme il se doit.

COURTE VISITE DU CHEF DU GOUVERNEMENT TUNISIEN EN ALGÉRIE

La coopération sécuritaire au menu

Le développement des relations bilatérales entre les deux pays sera au centre des discussions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avec son homologue tunisien, Mehdi Jomaa. Ce dernier est en effet arrivé hier à Tébessa pour une courte visite d'une journée.

PAR KAMAL HAMED

Le choix de la ville de Tébessa, est loin d'être fortuit. En effet cette ville limitrophe reflète la volonté de deux pays, de développer encore davantage leur coopération pour insuffler une nouvelle dynamique dans les régions frontalières. Dès son arrivée le Premier ministre tunisien et Abdelmalek Sellal ont tenu une réunion au siège de la wilaya de Tébessa. Une réunion qui a été consacrée à « l'examen de questions d'intérêt commun, à la lumière de l'évolution de la situation sous-régionale d'une part, et des relations bilatérales, d'autre part, aussi bien sur le plan de la coordination politique et sécuritaire que sur celui du développement frontalier ». Cette visite intervient dans un contexte sécuritaire particulier. Le 16 juillet dernier 14 soldats tunisiens ont été tués au cours d'une attaque terroriste sur le mont Chaambi, à proximité de la frontière avec l'Algérie. Dans cette région du mont Chaambi il y a une forte activité des groupes terroristes qui se sont distingués par plusieurs attentats. Il est donc évident que la coopération sécuritaire aura certainement la part du lion dans les entretiens Sellal, Jomaa. D'ailleurs le chef du gouvernement tunisien

est accompagné dans sa visite par les ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères, Ghazi Jeribi et Mongi Hamdi, ainsi que de l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Abdelmadjid Ferchichi. Abdelmalek Sellal était, quant à lui, accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjar. La lutte contre le terrorisme est une préoccupation commune des deux pays qui ont intensifié leur coopération sur ce volet ces derniers temps. Il faut dire que la montée en puissance de ce fléau avec notamment l'implantation d'un groupe djihadiste dans le mont Chaambi, a incité les deux pays à consolider leur coopération. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a d'ailleurs souligné le 14 juillet à Tunis la nécessité d'assurer la permanence de la coordination entre la Tunisie et l'Algérie sur le terrain sécuritaire pour la traduire en résultats concrets. L'ANP a renforcé sa présence aux frontières entre les deux pays pour contrer toute infiltration terroriste. Au mois de février se sont tenus à Tunis les travaux de la 19e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne. Des travaux sanctionnés par une série de décisions importantes qui constituent un nouveau jalon dans la coopération bilatérale aux



plans sécuritaire, économique et commercial. Au volet sécuritaire, les deux pays ont convenu de consolider le niveau de la coopération dans les domaines sécuritaire et militaire, insistant sur son caractère stratégique qui en appelle à la poursuite de la concertation bilatérale autour d'un projet d'accord en la matière. Au début du mois de mai dernier Mehdi Jomaa a effectué une visite de travail en Algérie. Trois accords de coopération financière entre les deux pays ont alors été signés. Cela atteste de la densité de relations

K.H.

L'ALLOCATION TOURISTIQUE EN PERSPECTIVE DE CHANGEMENT

Vers la hausse ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les Algériens voyageant à l'étranger devront encore patienter. On évoque que l'allocation touristique délivrée en devises serait sur le point d'être revue. Mais quand ?

Les autorités financières ne l'ont pas encore signifié. Mais selon plusieurs sources, l'allocation touristique de 130 euros n'arrange pas les affaires.

L'année dernière, les autorités avaient évoqué la fixation à un seuil minimal de 500 euros pour l'allocation touristique annuelle. Le projet n'est certes pas enterré mais suscite, actuellement à l'approche des grandes vacances d'août, un espoir pour les milliers d'Algériens qui veulent se déplacer sans souci d'argent et avec un seuil confortable en devises. Mais faute de quoi, c'est le marché parallèle de la devise qui constitue une sorte de bulle en rivalisant avec le marché officiel. Les Algériens qui se procurent d'avantage de devises des cambistes du « marché noir » c'est

une manière d'inviter les autorités à revoir le montant de la modique somme accordée annuellement. De l'avis d'experts « cette dérisoire somme ne signifie rien pour un touriste algérien qui va à l'étranger ». Pour ceux qui doivent arrondir les fins de mois, ils n'attendent que ce montant pour accéder de l'autre côté où généralement on réduit sa consommation à l'extrême. Dans cette histoire, c'est l'Etat qui va récolter les dividendes en augmentant le seuil de l'allocation touristique. Généralement, cette augmentation a pour but de ralentir les flux de devises du marché parallèle en réduisant le taux de change. Pourquoi ne pas proposer une allocation de 1000 dollars si du moins il y a un excédent en devises comme c'est le cas actuellement. Le Maroc, la Tunisie et l'Egypte sont des pays qui ont eu la même expérience mais ont vite adopté une politique homogène pour réduire la sphère de l'informel de la devise en augmentant leur allocation à 3000 dollars. De plus, tous les pays ont des bureaux de change sauf en Algérie.

Comment un Algérien, dont le matelas en réserves de change est en milliards de dollars et d'euros, peut-il se contenter d'une telle somme que certains arrivent à « claquer » en une journée ? Pourquoi, selon des spécialistes, accorder une telle somme sachant que la plupart des voyageurs qui ont des proches à l'étranger arrivent à marchander des devises contre le dinar ? Certains touristes algériens disposent même de « bons réseaux » en Espagne, l'Italie et la France pour acheter la devise en cash sans le besoin d'aucun document. De leur côté, les émigrés algériens trouvent un bon filon dans ces transactions avec le même taux du marché parallèle. Avec la cherté des billets d'avion toutes destinations et des hôtels, il ne reste aux Algériens que de se rabattre en Tunisie, seule destination qui n'exige pas autant de devises pour un séjour d'une semaine. C'est le coût des 130 euros accordés.

F.A.

DÉLIVRANCE DE LA CARTE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

La commission enfin installée

INES AMROUDE

La commission nationale provisoire chargée de la délivrance de la carte nationale de journaliste professionnel a été installée mardi à Alger par le ministre de la Communication, Hamid Grine. Composée de treize (13) membres, dont onze (11) journalistes issus des secteurs privé et public, la commission a pour mission technique de recenser l'ensemble des journalistes professionnels en vue de la délivrance de la carte de journaliste professionnel. Dans son intervention à cette occasion, M. Grine a émis en exergue l'importance de l'installation de cette commission, la qualifiant de « grand pas ». Il a précisé que sa composante finale était le résultat d'un travail mené par son département ministériel « avec rigueur, responsabilité et concertation ». « La réglementation nous donne autorité pour com-

poser une commission constituée strictement d'experts mais nous avons préféré associer et responsabiliser les journalistes eux-mêmes », a souligné le ministre, précisant que des journalistes de la presse privée « ont été intégrés à la commission mais un nombre d'entre eux s'est désisté en dernière instance ». Détaillant le travail de la commission, M. Grine a indiqué qu'elle avait une tâche « strictement technique », qui consistera à recenser les journalistes professionnels en se basant sur les dispositions de la loi organique relative à l'information, précisant qu'elle avait une durée d'une année pour accomplir sa mission. « Cette commission est un préalable à la constitution de la commission (permanente) chargée de délivrer la carte nationale du journaliste professionnel, de l'autorité de régulation de la presse écrite et du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie », a-t-il expliqué. La carte du journaliste professionnel, a précisé le ministre « donnera le

droit à un accès aux sources d'information et surtout permettra de distinguer celui qui est journaliste professionnel de celui qui l'est pas ». « Après la délivrance de la carte du journaliste professionnel, l'organisation du secteur deviendra plus facile », a-t-il estimé. Pour sa part, le président de la commission, Saïd Chebbah, a indiqué que la commission aura pour principale mission de recenser les journalistes professionnels qui pourront élire par la suite leurs représentants au niveau de la commission permanente.

« La commission commencera à recevoir les dossiers juste après l'Aïd El-Fitr et les journalistes auront la latitude de déposer leurs dossiers individuellement ou par groupes », a expliqué M. Chebbah, expert en communication.

I.A.

INCENDIE DE L'USINE SAMSUNG DE SÉTIF

Des mesures d'urgence pour la prise en charge des travailleurs

Les travailleurs dont les emplois sont menacés à la suite de l'incendie qui avait ravagé, dimanche soir, une importante partie de l'usine Samsung-Samha de production d'appareils électroménagers, seront pris en charge par la direction de l'emploi, a indiqué mardi le responsable de cette structure, Mustapha Aoussi. Ce responsable a déclaré à l'APS que des mesures « d'urgence » ont été prises en coordination avec le wali, Mohamed Bouderbali, pour prendre en charge les travailleurs susceptibles d'être licenciés de cette usine qui a subi « d'importants dégâts », et dont le nombre sera ultérieurement communiqué par les responsables de l'unité. Une « cellule spéciale » a été créée pour suivre la situation de ces travailleurs et assurer leur protection sociale, conformément aux dispositions légales concernant la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), selon M. Aoussi. Des contacts sont en cours entre la direction de l'emploi, les responsables de l'usine et l'inspection du travail pour arrêter la liste des travailleurs concernés dont la situation sera étudiée « au cas par cas », a ajouté le directeur de l'emploi, affirmant que ses services « veilleront à la protection de tous les droits de ces travailleurs, y compris les salaires du mois de juillet qui leurs seront versés à la date habituelle ». L'incendie qui s'est déclaré dans cette unité a totalement ravagé le compartiment de production de climatiseurs, de réfrigérateurs et de machines à laver qui s'étend sur 20.000 m². Les autres compartiments ont pu être sauvés grâce à l'intervention rapide des unités de la Protection civile qui a évité la propagation des flammes aux ailes affectées à la production de téléviseurs et de récepteurs numériques, ainsi qu'au parc à matériel, au dépôt de plein air, au parc d'oxygène et d'azote et à d'autres usines voisines. Cet incendie est « le plus grave » enregistré dans la wilaya de Sétif depuis 1990, date du sinistre qui avait détruit une unité de production de l'ex-ENPC (Entreprise nationale des plastiques et caoutchouc), a souligné le sous-lieutenant Ahmed Laâmamra chargé de la communication à la direction de la Protection civile.

L.B.

APRÈS LE RAMADHAN

Aïd El Fitr : la dernière saignée du mois

A quelques jours de l'Aïd El Fitr les boutiques dans la capitale ne désespèrent pas. Malgré les prix exorbitants affichés cela n'a pas empêché les parents de se ruier vers les magasins pour effectuer les traditionnels achats de vêtements pour les petits et les ados. Cette année, comme les précédentes d'ailleurs, cela est une véritable saignée pour les parents qui ont dû faire face au Ramadhan avec les dépenses qu'il occasionne, d'une part, puis à la rentrée scolaire avec son lot d'achats de fournitures et livres, d'autre part.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Voilà l'Aïd et les incontournables achats de vêtements qui, cette année ne sont pas donnés. Des prix exorbitants pour certains et un casse-tête pour les autres qui sont obligés de faire des calculs pour ne pas déroger à la tradition. Certaines familles sont contraintes, la mort dans l'âme, de se tourner vers la friperie pour contenter leur progéniture.



D'autres mettent carrément au clou ou engagent au mont-de-piété leurs bijoux. C'est ce qu'on appelle l'amour filial. Malheureusement, au lieu que les commerçants optent pour les promotions ou à solder les prix, au contraire, ils profitent de la détresse de ces parents qui viennent pour la plupart de recevoir leur salaire du mois. Une virée dans les boutiques de la capitale donne le ton à ce que sera l'Aïd cette année, mais informe également sur la flambée des prix qui a touché ces pro-

duits très demandés en pareille période de l'année. Le made in China envahit le marché et le prêt-à-porter national est en voie de disparition. Quant aux produits européens, les prix sont tellement choquants que les boutiques sont désertées. Beaucoup de personnes présentes dans cette boutique, regrettent néanmoins cette coïncidence qui a fait que les rentrées sociale, scolaire, le Ramadhan et l'Aïd tombent quasiment à la même période occasionnant un surplus de

dépenses pour les familles. C'est ainsi que cette année, les producteurs algériens ont un peu tiré leur épingle du jeu, même si la domination chinoise est encore de mise. Il faut préciser qu'en plus des modèles locaux qui parviennent à se placer, les producteurs chinois sont talonnés cette année par les Turcs et les Syriens. Cependant, côté disponibilité, il a été relevé un large choix pour ce qui concerne les habits pour enfants, avec en plus une palette de prix assez large.

El hadj Tahar Boulouanou, porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCCA) a affirmé que l'importé est à hauteur de 80%, les prix des vêtements pour enfants cette année à l'occasion de l'Aïd El Fitr, attendu dans quelques jours, ont augmenté de 10 à 15% par rapport à l'année dernière pour la même circonstance.

M. Boulouanou a fait savoir que 50% des vêtements pour enfants sont commercialisés à l'occasion de l'Aïd El Fitr et de la rentrée scolaire. Lors de ces deux occasions, poursuivra le conférencier, les familles algériennes déboursèrent environ 100 milliards DA dans les achats vestimentaires pour leur progéniture.

K. H.

SITUATION DANS LA WILAYA DE GHARDAIA

Vers un dénouement de la crise

Un dénouement de la crise que connaît la wilaya de Ghardaïa pourrait intervenir dans peu de temps. Les démarches et médiations entamées par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont abouti. Les parties en conflit ont convenu de se rencontrer la semaine prochaine. Mais aucune date précise n'a été fixée pour cette rencontre.

Les représentants de la société civile de Ghardaïa désapprouvent la violence et soutiennent les efforts de l'Etat. Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli, a effectué une série d'entretiens et de rencontres avec l'ensemble des acteurs sociaux et des représentants des communautés ibadite et malékite de Ghardaïa afin de mettre fin aux tensions qu'a connues la région depuis quelques mois.

Ces séries de rencontres qui s'in-

scrivent dans le cadre de la mise en place du plan élaboré par le gouvernement en vue de restaurer la sécurité et l'ordre public dans cette wilaya, afin de se consacrer au développement de la région, ont été "vivement" saluées par l'ensemble des acteurs sociaux et les représentants des communautés ibadite et malékite de Ghardaïa.

Dans un communiqué rendu public dans la soirée, les représentants de la communauté malékite saluent les efforts déployés par l'Etat en vue de restaurer la sécurité à Ghardaïa et appellent l'ensemble de la population "au sens de la responsabilité et à la vigilance" pour garantir un succès aux séries de rencontres entamées par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur dans le but de mettre un terme définitif à la crise de Ghardaïa.

Les représentants de la communauté

malékite désapprouvent toute forme de violence et appellent à l'application des lois de la République.

De leur côté, les représentants du conseil "El Kourti", haute instance des sages de la communauté ibadite du M'zab, ont salué "le grand intérêt" accordé par les pouvoirs publics pour la résolution de la crise de Ghardaïa et ont exprimé le souhait de voir les efforts "se poursuivre" pour garantir le succès des démarches entreprises le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, affirmant leur disponibilité à contribuer au rétablissement de la "coexistence harmonieuse et pacifique" ancestrale qui prévalait dans cette wilaya.

Les représentants de deux communautés se sont, de leur côté engagés à "tout faire" pour contribuer à dépasser les dissensions et à œuvrer à la restauration de

l'ordre et la sécurité dans les différentes communes de la wilaya.

Accompagné d'une délégation composée de hauts responsables de la sécurité (Gendarmerie et Sûreté nationales), le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, s'est entretenu avec les différents acteurs et partenaires de la société civile de Ghardaïa "en vue de discuter de l'avenir de cette région, en plaçant le citoyen et l'amélioration de son environnement urbain au centre des préoccupations".

La visite de M. Adli à Ghardaïa s'inscrit dans le cadre de la mise en place du plan élaboré par le gouvernement en vue de restaurer la sécurité et l'ordre public dans cette wilaya et d'apporter les solutions appropriées auxquelles aspirent les citoyens de cette wilaya.

EVALUATION DE LA RÉFORME DE L'ÉCOLE

Le caractère archaïque du système fortement souligné

L'égalité des chances de réussite, la modernisation de la gestion pédagogique et administrative et la généralisation de l'enseignement pré-scolaire, sont les points fortement défendus par les participants à la conférence nationale sur l'évaluation d'étape de la réforme de l'école, clôturée dimanche à Alger.

La conférence qui s'est déroulée à huis clos, deux jours durant, à travers huit (8) ateliers thématiques, était une opportunité aussi pour émettre, après débats, une série de propositions autour de questions liées aux programmes du cycle obligatoire et la formation des formateurs, dans l'espoir d'assurer la réussite de la réforme du système éducatif national, lancée en 2003.

Les propositions présentées par les rapporteurs des ateliers à la clôture de la conférence se sont intéressées

aussi à la création d'une institution chargée de la gestion des œuvres sociales, l'organisation d'une concertation sur les rythmes scolaires, la redynamisation de l'Observatoire national de l'éducation et la formation.

Parmi les préoccupations des participants figurent les cours particuliers qu'ils qualifient de "phénomène" à étudier car "il menace la qualité de l'enseignement dans les établissements publics".

L'accélération de la mise en place de la charte de l'éthique et de la déontologie de l'éducation, la numérisation du secteur de l'éducation nationale, la prise en charge de l'enseignement spécialisé pour les enfants aux besoins spécifiques, le renforcement du dispositif du diagnostic, l'application rigoureuse des textes juridiques qui régissent les écoles privées ainsi que la

création de filières universitaires spécialisées pour répondre aux besoins du système scolaire, représentent les autres propositions émanant des ateliers.

Une large concertation consacrée à l'enseignement secondaire est prévue pour l'année prochaine, a annoncé, par ailleurs, un représentant du ministère de l'Éducation nationale lors d'une allocution de clôture, qui a été marquée par l'observation d'une minute de silence à la mémoire des martyrs de l'agression israélienne contre Ghaza. Plus de 40 communications ont été présentées lors la conférence nationale sur l'évaluation d'étape de la réforme de l'école qui a vu la participation de chercheurs, académiciens, enseignants, inspecteurs, syndicats et organisations des parents d'élèves.

SOUTIEN AUX POPULATIONS DE GAZA

Sellal autorise une manifestation à Alger

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louiza Hanoune, a annoncé en marge de la clôture de l'université d'été du PT à Zeralda que les manifestations pro-Gaza seront autorisées dans toutes les wilayas, y compris à Alger. Elle a annoncé avoir arraché un accord de principe du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

PAR KAHINA HAMOUDI

J'ai sollicité personnellement le Premier ministre sur cette question. Je lui ai signifié que l'Algérie ne devrait pas rester en marge de la mobilisation qui a lieu partout dans le monde pour dénoncer les agressions et les crimes commis contre le peuple palestinien », a expliqué Mme Hanoune, Sellal a répondu « positivement », selon elle en évoquant « un accord de principe de la part des



autorités ». Par ailleurs, Sellal et Hanoune devraient se rencontrer très prochainement « afin d'examiner le volet ayant trait à l'encadrement et à l'organisation de ces marches ».

Mais avant cet entretien, Louiza Hanoune a annoncé la tenue d'un rassemblement de soutien à Gaza en coordination avec le syndicat de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) au siège central de

l'organisation syndicale à Alger jeudi prochain à 11h.

Exprimant leur « profonde indignation » face à cet épisode de violence, les signataires de la déclaration saluent la résistance « héroïque » du peuple palestinien face aux « atrocités commises par l'entité sioniste ». De même qu'ils saluent la « mobilisation populaire » exprimée dans tous les continents en faveur du peuple palestinien.

Tout en déclarant leur « accord » avec la position officielle de l'Algérie, les auteurs de la déclaration invitent le gouvernement algérien à « poursuivre et à intensifier son soutien politique actif à la cause palestinienne au niveau régional et international pour mettre fin à la guerre d'extermination et à renforcer l'aide et l'assistance nécessaires au peuple palestinien frère ». La déclaration finale dénonce, la « complicité » avec l'Etat sioniste, des gouvernements notamment américain et européens, « habituellement si prompts à utiliser la question des droits de l'homme, de la liberté, etc, pour s'ingérer dans les affaires internes des pays souverains et à intervenir militairement ».

Un appel, par ailleurs, est lancé à travers cette déclaration commune aux travailleurs, aux jeunes, aux partis politiques, aux organisations syndicales du monde entier pour « mettre fin de manière inconditionnelle à la guerre d'extermination dont est victime le peuple palestinien ».

K. H

PRÈS DE 600 PALESTINIENS TUÉS EN DEUX SEMAINES

Appel à l'arrêt des agressions israéliennes

La communauté internationale continue de réclamer l'arrêt des agressions israéliennes sur la bande de Ghaza qui ont tué près de 600 Palestiniens en deux semaines, alors que les manifestations de protestations se poursuivent à travers le monde pour dénoncer les massacres sionistes. L'Algérie, par la voix du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait auparavant exhorté dimanche le secrétaire général de l'ONU à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin « immédiatement » à l'agression israélienne « effrénée » contre le peuple palestinien. Un appel à un cessez-le-feu a été également lancé par la Russie qui a également réclamé une « action concertée immédiate de la communauté internationale », selon son ministère des Affaires étrangères. En tournée dans la région du Proche-Orient, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon tente d'obtenir, à travers une série de contacts, un cessez-le-feu immédiat alors que le bilan de l'agression israélienne ne cesse de s'alourdir atteignant, selon les secours palestiniens, 583 morts et 3.640 blessés, en grande majorité des civils, au 15e jour de l'offensive. Dans la capitale égyptienne, Le Caire, M. Ban a rencontré lundi soir

le secrétaire d'Etat américain John Kerry qui s'est dit « profondément inquiet » du sort des civils de la bande de Ghaza à qui il a promis 47 millions de dollars d'aide. Pour sa part, M. Ban a réaffirmé que « la violence doit cesser immédiatement ». « Ce que nous avons vu ces derniers jours est inacceptable », a-t-il martelé peu avant son départ pour les territoires palestiniens occupés. Dans le cadre des contacts visant à faire cesser les agressions israéliennes qui ont provoqué également le déplacement, selon l'ONU, de quelque 100.000 habitants de Ghaza, le président palestinien Mahmoud Abbas et le chef du mouvement Hamas Khaled Mechaal ont appelé, lors d'une rencontre à Doha (Qatar), à la fin de l'agression israélienne contre l'enclave palestinienne et la levée du blocus mis

en place depuis 2006.

« Il doit d'abord y avoir un cessez-le-feu puis nous continuerons les discussions avec l'Egypte et toutes les parties régionales et internationales jusqu'à ce que nous concrétisons le contenu d'un accord de paix final », a expliqué le négociateur du mouvement Fatah, Azzam al-Ahmad, à l'issue de la rencontre entre MM. Abbas et Mechaal. Le Koweït où M. Ban s'était rendu dimanche dans le cadre de son périple régional, a lui aussi appelé le secrétaire général onusien à « mobiliser la communauté internationale » pour mettre fin à la « dangereuse » agression d'Israël contre Ghaza.

Par ailleurs, le président français François Hollande a déclaré lundi que « tout doit être fait pour mettre un terme immédiat à la souffrance des populations civiles à Ghaza », à l'issue d'un entretien téléphonique avec Ban Ki-moon, selon un communiqué de l'Elysée.

Au cours de cet entretien portant sur la situation à Ghaza, M. Ban a fait part au président français « en détail des efforts qu'il déploie actuellement au Proche-Orient avec l'ensemble des partenaires (...) pour parvenir le plus rapidement possible à un cessez-le-feu, puis à un règlement de la crise », d'après la même source.

Manifestations de solidarité avec le peuple palestinien

Face à la poursuite sans répit des agressions israéliennes, des milliers de personnes ont manifesté notamment dans plusieurs capitales européennes contre l'offensive israélienne. A Vienne, environ 11.000 manifestants ont défilé dimanche pour protester contre « le crime et l'oppression en Palestine », tout comme à Amsterdam et à Stockholm, où respectivement quelque 3.000 et un millier de personnes ont défilé contre les attaques israéliennes.

Aux Pays-Bas, des milliers de personnes, scandant « Libérez la Palestine », ont manifesté à Amsterdam, dénonçant la mort notamment d'enfants innocents.

Des milliers de manifestants s'étaient rassemblés lundi à Paris à l'appel d'un parti de la gauche radicale et d'associations pro-palestiniennes au lendemain d'une manifestation dans la capitale française qui a dégénéré en heures d'affrontements entre policiers et jeunes.

De nouvelles manifestations sont prévues mercredi et samedi prochain à Paris. A Alger, les Scouts musulmans algériens (SMA) ont organisé une rencontre de solidarité avec le peuple palestinien à laquelle ont assisté l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louay Aïssa, des personnalités nationales et organisations de la société civile.

Dans un geste de solidarité à l'égard du peuple palestinien, les autorités turques ont déclaré lundi trois jours de deuil en hommage aux victimes palestiniennes, qualifiant de « massacre » l'opération militaire israélienne

Emirats : aide de 41 millions de dollars pour la reconstruction de Ghaza

Les Emirats arabes unis ont annoncé lundi dernier une aide de près de 41 millions de dollars pour la reconstruction des habitations touchées par l'offensive militaire israélienne dans la bande de Ghaza. Cette aide de 150 millions de dirhams a fait l'objet d'un accord conclu à Abou Dhabi entre le Croissant rouge émirati (CRE) et l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), selon un communiqué du CRE.

Cette initiative porte sur « la reconstruction des maisons endommagées et la réhabilitation des établissements hospitaliers, d'éducation et de services », a indiqué le président du CRE, cheikh Hamdane Ben Zayed Al-Nahyane, cité dans le communiqué.

Les Emirats arabes unis avaient déjà annoncé une aide humanitaire de 52 millions de dollars aux Palestiniens de la bande de Gaza, aux premiers jours de l'offensive israélienne.

DROGUE

La culture du cannabis s'installe en Algérie

La culture du cannabis en Algérie commence à se faire remarquer ces dernières années. Certes pas à des niveaux comparables à des pays pionniers tels le Maroc et l'Afghanistan mais le phénomène commence peu à peu à prendre de l'ampleur.

PAR SMAIL B

La preuve est donnée par des découvertes opérées de temps à autre par les services de la Gendarmerie nationale qui ont enregistré en 2013 la saisie de 3146 plants de cannabis contre 292 plants récupérés en 2012. C'est dire que la tendance est à la hausse d'année en année. Au total, on compte l'arrestation de cinq cultivateurs de cette substance. La dernière opération menée et réussie par la GN remonte à quelques jours seulement, dans le Grand-Sud. Une région connue d'ailleurs pour ce genre d'activité puisque la majorité des affaires de culture de cannabis sont constatées au Sahara, notamment dans la zone d'Adrar. Cette fois-ci, la découverte d'une plantation de kif nous est venue de la wilaya d'Illizi où les gendarmes du groupement de la wilaya sont parvenus après plusieurs jours de filature à mettre la main sur un quinquagénaire

qui tenait une plantation de cannabis au village Teghaha, dans la commune frontalière de Bordj Omar Idriss, à l'extrême Sud-est du pays. Dotés de chiens renifleurs, les gendarmes ont réussi à récupérer sur place 457 plants de cannabis et 780 grammes de grains de la même plante ainsi que 60 grammes de feuilles séchées. Il faut signaler que d'autres opérations de ce genre ont été menées ces derniers temps comme cela a été le cas dans la wilaya d'El Oued où 4 personnes ont été arrêtées pour détention et commercialisation de stupéfiants. Les mis en cause tenaient une exploitation agricole dans laquelle ils ont cultivé du cannabis. Les gendarmes de la compagnie territoriale d'El Oued assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont saisi près de 200 plants. Toujours au sud du pays, à Ghardaïa plus exactement, une vingtaine de plants de cannabis, 120 grammes de feuilles séchées et



60 grammes de grains de la même plante ont été saisis dans un jardin d'une maison, située dans la commune de Hassi-Gara. Une opération qui nous rappelle celle de juin 2013 où une importante plantation de cannabis a été découverte à 40 km d'El Ménéa par les éléments de la Sûreté nationale. La plantation

s'étendait sur 2 hectares et approvisionnait tous les consommateurs de la région. D'abord, il y a eu la découverte de 5000 plants de cannabis mais après des investigations poussées, les policiers ont découvert 1350 plants et 2,3 kg de feuilles séchées.

S.B.

LA GENDARMERIE NATIONALE LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

28% des accidents de la circulation sont causés par le transport de marchandises et de voyageurs

PAR SMAIL B

Conscients de l'ampleur prise par les accidents de la circulation ces dernières années, les services de la Gendarmerie nationale décident de s'impliquer davantage dans la prévention et ciblent cette fois-ci les conducteurs des véhicules lourds, c'est-à-dire le transport des marchandises et des voyageurs. Dans ce contexte, les statistiques de la GN indiquent que les véhicules dont l'activité est réglementée, c'est-à-dire le transport de marchandises et de voyageurs ont été

impliqués dans 7857 accidents, causant 1470 décès et 15352 blessés, avec des taux de 28,5 %, 39,2 % et 31,25 % par rapport aux taux globaux, des accidents, des décès et des blessés, alors que leur nombre ne dépasse pas 10% du parc automobile en circulation. Le phénomène demeure donc préoccupant, surtout que la responsabilité comportementale due au facteur humain, essentiellement les conducteurs, reste toujours prépondérante avec un taux estimé à 89%. La GN organise à ce sujet une campagne nationale de sensibilisation au profit des conducteurs de transport des voyageurs et des marchandises à travers les 48 wilayas, une action jugée indispensable devant l'hécatombe routière que cause ce type de véhicules, selon un communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. A ce titre, on se souvient des dra-

matiques accidents qui ont été enregistrés ces dernières semaines comme celui de Skikda, survenu le 8 mai, qui a coûté la vie à 3 écoliers ou celui qui a eu lieu quelques jours plus tard à M'sila où 5 personnes sont décédées. Dans les deux cas, il s'agissait de camions qui ont été derrière ces drames. Portant le thème : « La conduite professionnelle est avant tout une affaire de responsabilité et de conscience », cette campagne ciblera durant un mois exclusivement les conducteurs des transports en commun et transports de marchandises à travers les 48 wilayas du pays. De nombreuses actions de sensibilisation seront menées et s'articuleront autour des recommandations en direction des conducteurs. Il s'agit du respect des règles de conduite, dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, du respect de la distance de sécurité, notamment

dans les tunnels, les virages et les itinéraires dangereux, du respect des règles de dépassement et de l'abstention de conduire en cas de fatigue, particulièrement lors des longs trajets. Les gendarmes recommandent aussi aux conducteurs de respecter l'application du système de rotation des chauffeurs pour les conduites prolongées et de longue distance, la réduction de la vitesse, durant les mauvaises conditions climatiques et lorsque la visibilité est réduite, de s'abstenir de l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite, de contrôler périodiquement le véhicule et ses équipements, d'amarrer des chargements et de respecter la charge autorisée et enfin de contrôler des témoins et indicateurs du tableau de bord et l'état des pneumatiques.

S.B.

DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS DU RAMADHAN

99 tonnes de produits impropres à la consommation saisies

Plus de 99 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation d'une valeur de 21,02 millions de dinars ont été saisies par les services de contrôle économique et de la répression des fraudes relevant du ministère du Commerce durant les vingt premiers jours du mois de Ramadhan.

Selon un bilan du ministère, près de 129.000 interventions ont été effectuées durant cette période et ont donné lieu à 29.855 infractions, l'établissement de 28.328 procès verbaux (PV) et à la proposition de fermeture de 1.691 locaux commerciaux pour diverses infractions. La valeur des marchandises saisies a atteint 89,53 millions de DA en hausse de 143% par rapport à la même période de l'année passée (36,89 millions de dinars) alors que la valeur des transactions commerciales sans factures a sensiblement augmenté à 7 milliards de DA contre 1,5 milliards de DA durant les vingt premiers jours du mois de Ramadhan de l'année dernière. Pour le ministère du Commerce, "les résultats enregistrés dénotent d'une meilleure orientation du contrôle et de l'efficacité des services (de contrôle) sur le terrain dans la lutte contre la commercialisation des

produits non conformes ou impropres à la consommation ainsi que les transactions commerciales sans factures". Selon la même source, il a été enregistré une régression de l'activité de contrôle au niveau des régions d'Alger, d'Oran et de Blida notamment en matière d'intervention dans le domaine du contrôle des pratiques commerciales. Une baisse de 27% des interventions a été constatée au niveau de la wilaya d'Alger, de 10% pour la wilaya d'Oran et une baisse en matière de constatations des infractions au niveau de la région de Blida qui avoisine les 30% par rapport aux résultats enregistrés durant la même période de l'année précédente. S'agissant du contrôle de la qualité, les services de contrôle ont effectué 59.231 interventions ayant permis la constatation de 11.655 infractions aux règles de la conformité. Plus de 11.000 PV ont été établis alors que 477 locaux commerciaux ont été fermés. Les principales infractions constatées ont trait au manque d'hygiène (44%), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (14%), le non respect des températures de conservation (10%), l'absence de l'autocontrôle (9%), le défaut d'étiquetage (6%) ou encore la détention et la vente de produits non

conforme (5%). En matière de contrôle des pratiques commerciales, les services concernés ont opéré 69.591 interventions qui ont donné lieu à la constatation de 18.200 infractions, l'établissement de plus de 17.000 PV à l'encontre des contrevenants et la proposition à la fermeture de plus de 1.200 locaux commerciaux. Aussi, ces interventions ont permis de mettre au jour des transactions commerciales sans factures d'un montant évalué à 7 milliards de DA et la saisie de marchandises évaluée à 68,51 millions de dinars. Les principales infractions constatées sont le non affichage des prix (58%), la vente sans factures (9%), l'opposition aux agents de contrôle (7,3%), le défaut de registre du commerce (7%), l'exercice d'une activité en dehors de l'objet du registre du commerce (2,2%) et la pratique de prix illicites (2%). Par ailleurs, le ministère a souligné qu'il a été procédé à la donation au profit de centres d'intérêts généraux (notamment le Croissant rouge algérien) d'importantes quantités de produits alimentaires.

L.B.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Le réseau 4G en mode fixe accessible aux cybercafés

Le réseau Internet haut et très haut débit 4G LTE en mode fixe, le premier en Afrique du Nord, proposé par l'opérateur historique Algérie Télécom (AT) est désormais accessible aux cybercafés, indique hier AT dans un communiqué. Après avoir été lancé pour le segment professionnel, la 4G LTE d'Algérie Télécom propose aux cybercafés deux offres Internet illimité 4G en mode fixe de 12.000 et 21.000 DA pour répondre à la demande croissante en matière de haut et très haut débit, ajoute AT. Le Pdg d'AT, Azouaou Mehmel avait déclaré en avril que l'entreprise "poursuit ses efforts de développement dans les réseaux de très haut débit sur tout le territoire national". "Algérie Télécom prévoit d'investir 70 milliards de DA en fonds propres dans le cadre d'un plan d'investissements élaboré pour 2014", avait-il indiqué. "Un plan d'investissement en fonds propres d'un montant de 70 milliards de DA a été arrêté pour 2014 destiné à l'assainissement, l'expansion et la mise à niveau de l'ensemble de l'infrastructure d'Algérie Télécom", avait précisé M. Mehmel sur les ondes de la Radio algérienne. "Rentabiliser ces investissements nécessite le développement de l'industrie du contenu, des moyens de paiement en ligne afin de créer une synergie entre ces infrastructures et leur usage" a poursuivi M. Mehmel. **APS**

SOMMET MONDIAL DES RÉGIONS POUR LE CLIMAT À PARIS EN OCTOBRE PROCHAIN

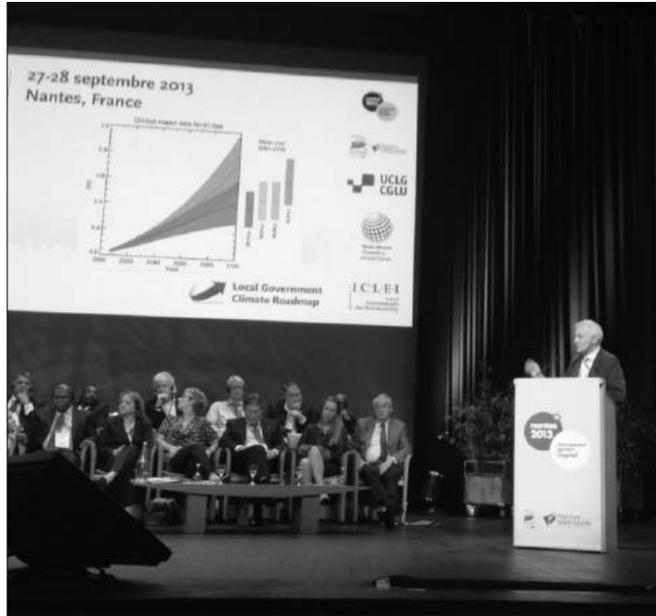
L'Algérie participera en tant que pays membre actif

La région Ile-de-France accueillera les 10 et 11 octobre 2014, à Paris (Palais d'Iéna), le Sommet mondial des Régions pour le climat, organisé en partenariat avec le R20 Regions of Climate Action.

PAR AMAR AOUIMER

Présidé par l'ancien gouverneur de Californie Arnold Schwarzenegger, fondateur de l'organisation non-gouvernementale R20 Regions of Climate Action, qui a participé activement à Oran en 2013 en tant que point focal du R20 pour la région du bassin méditerranéen, ce sommet d'importance mondiale, rassemblera des régions et gouvernements locaux de 5 continents, ainsi que des leaders économiques, afin de contribuer à un nouvel accord international sur le changement climatique.

En collaboration avec World Climate Ltd, cet événement mobilisera régions, villes, entreprises, investisseurs et universités autour d'une déclaration conjointe engageant une série d'actions concrètes afin de lancer « l'agenda positif » de la



Conférence des Parties (COP21) qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, avec pour objectif principal la conclusion d'un nouvel accord international sur le climat, applicable après 2020 à tous les pays

L'Algérie, qui rappelle-le a adhéré le 25 juin 2013 à l'initiative du R20 (Régions of Climate Action) pour faire de la ville d'Oran un point focal du R20 pour la région du bassin méditerranéen, prendra part à cet important rendez-vous et sera représentée au plus haut niveau.

Aujourd'hui, une implication plus forte des autorités locales et régionales, en tant qu'acteurs majeurs du développement durable, semble être un sujet de préoccupation en Algérie, comme en témoigne notamment le programme pilote "zéro déchet" de la Wilaya d'Oran mis au point à la suite de l'adhésion de la Wilaya d'Oran au R20

Ce programme, rappelle-le, s'appuie sur l'étude de la cartographie du territoire de la wilaya pour affronter les problèmes liés à la gestion des déchets, à l'éclairage public et l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

La protection de l'environnement et la lutte contre la dégradation des villes et des campagnes doit constituer la pierre angulaire des pouvoirs publics en Algérie, tant la situation environnementale et la pollution de l'air et de l'environnement sont devenues préoccupantes, au point de causer de véritables problèmes de santé publique.

A. A.

LA CHINE VEUT RENFORCER SES INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

Les entreprises chinoises sont très séduites par le marché algérien

L'ambassadeur de Chine en Algérie Yang Yuangu a affirmé la volonté de son pays de développer les relations de partenariat avec l'Algérie, notamment dans le domaine économique indiquant que la priorité était de promouvoir les investissements.

"J'ai un message à transmettre aux hommes d'affaires algériens : nous voulons travailler ensemble et gagner ensemble", a-t-il indiqué à l'issue d'une rencontre avec le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'rakech ajoutant "nous encourageons notamment les investissements

entre les deux pays au-delà des liens commerciaux". Les entreprises chinoises sont très séduites par le marché algérien caractérisé par un "grand potentiel", selon le diplomate nouvellement installé dans ses fonctions. De son côté, M'rakech a relevé l'importance du partenaire chinois et a plaidé pour un partenariat mutuel et bénéfique pour les deux parties. "Nous devons diversifier notre partenariat et la Chine est un grand pays avec qui nous devons coopérer", a-t-il dit ajoutant "mais il faut que ce partenariat soit bénéfique pour les opérateurs des deux pays". Le président de la Cap a souhaité développer les échanges

entre les deux pays au-delà des liens commerciaux et promouvoir des relations de partenariat basées sur le transfert des technologies, du savoir-faire et de la formation de la ressource humaine. Selon lui, des secteurs stratégiques avaient été identifiés pour concrétiser des projets communs notamment dans le bâtiment, les travaux publics et hydrauliques (BTPH) ainsi que celui des industries manufacturières. M'rakech a appelé, d'autre part, à une meilleure mise en œuvre des textes de loi régissant l'investissement en Algérie estimant que "le problème en Algérie n'est pas dans les lois mais dans leur application et suivi".

En 2013, la Chine était le premier fournisseur de l'Algérie avec 6,82 milliards de dollars d'exportations (+14,33%) - devançant ainsi pour la première fois la France qui occupait la tête du classement des principaux fournisseurs du pays pendant des années- et son dixième client avec des exportations algériennes de 2,1 mds de dollars en baisse de 16,10%, selon les chiffres des Douanes algériennes.

R. E.

PRODUITS ALIMENTAIRES IMPROPRES À LA CONSOMMATION

Saisie à Alger de plus de 4 tonnes durant la 2e décennie de Ramadhan

Plus de 4 tonnes de produits alimentaires destinés à la consommation ont été saisis par les équipes de contrôle de la qualité et de répression de fraude à la Direction du Commerce de la wilaya d'Alger durant la deuxième décennie du mois de Ramadhan pour non-conformité aux normes, a indiqué un responsable de la Direction du Commerce.

Le chef du Service "Répression de fraude et protection du consommateur", Hadjal Mohamed a précisé que les produits alimentaires saisis, estimés à plus de 4 tonnes, d'une valeur de 1,7 million de dinars, étaient des produits impropres à la consommation et non conformes aux normes. Parmi les produits saisis, 624 kg de viandes blanches, 178 kg de viandes rouges propres à la consommation mais exposées de façon non conforme aux normes sanitaires. Les équipes de contrôle de la qualité ont procédé par ailleurs à la

destruction de 66 kg de fromages impropres à la consommation et 155 litres de boissons inestestibles. Les mêmes unités ont effectué au total 6.701 interventions durant cette période au niveau des marchés d'Alger, notamment les marchés couverts. 3.178 de ces interventions ont permis de dresser 413 contraventions ayant permis la rédaction de procès-verbaux impliquant des poursuites judiciaires ou le paiement d'amendes.

Concernant le contrôle des pratiques commerciales, les services de contrôle ont enregistré 3.523 interventions qui ont permis de dresser 753 procès-verbaux. La fermeture de 37 locaux commerciaux a été proposée. La valeur des marchandises et produits de consommation exposés sans facturation s'élève à 17 millions de dinars.

Le non-affichage des prix, le dépassement des prix fixés par l'Etat, la non facturation, l'absence de registre de com-

merce, la pratique d'une activité autre que celle déclarée sur le registre de commerce ainsi que le manque d'hygiène figurent parmi les principales infractions enregistrées.

La direction du commerce a tracé un programme pour le contrôle de l'activité commerciale, notamment les marchandises à forte consommation, a rappelé Hadjal. Plus d'une tonne de produits alimentaires impropres à la consommation a été saisie lors des dix premiers jours du mois de ramadan par les équipes de contrôle de la qualité et de répression de fraude relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger.

Durant la même période, 3.715 interventions d'agents de contrôle ont été enregistrées, ce qui a permis de relever 977 infractions.

R. E.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGION DE KHENCHELA-TYROL (AUTRICHE)

Cap sur la formation agricole et l'exportation des produits du terroir

Dans le cadre du partenariat Khenchela-Tyrol, l'ambassade d'Autriche organise, aujourd'hui, une rencontre importante au sein de sa représentation diplomatique sise au val d'Hydra, à Alger entre les experts et ingénieurs en agronomie de la région de Tyrol et les opérateurs économiques et exportateurs algériens de la région de Khenchela, située dans l'Est algérien.

Ainsi, les différents participants à cette rencontre de haut niveau auront un transfert de savoir-faire concernant les derniers développements en matière de formation agricole, partenariat économique, exportation de produits du terroir, échange culturel et de la transhumance alpine et ce, en présence de la délégation tyrolienne et algérienne sur le jumelage des exportations hors hydrocarbures. Rappelons que le miel de la région de Khenchela est exporté vers l'Autriche où il est commercialisé dans les supermarchés en ce sens que, les consommateurs autrichiens apprécient ce produit pur très recommandé pour la santé...

A. A.

CONSTANTINE

Liaison routière avec l'autoroute Est-Ouest opérationnelle en septembre

Les travaux de réalisation d'une liaison routière entre la nouvelle ville universitaire de Constantine et l'autoroute Est-Ouest "trent à leur fin et seront réceptionnés en septembre 2014", a annoncé la Direction des Travaux publics (DTP). Cet axe routier de plus de 6 km, en réalisation par une entreprise nationale, desservira l'ensemble des structures composant cette ville universitaire, soit une dizaine de facultés et plusieurs résidences universitaires, a précisé la même source. La réalisation de cette liaison routière avait été décidée dans le sillage du projet de la ville universitaire située à l'entrée de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a rappelé la même source, soulignant "l'impact de ce projet sur l'amélioration des conditions de déplacement des étudiants". L'année dernière, quelques semaines après l'ouverture de la ville universitaire, les étudiants avaient observé plusieurs sit-in revendiquant la prise en charge du transport. L'ouverture de cet axe routier permettra également d'optimiser les voies d'accès à Ali-Mendjeli qui n'est desservie que par, un unique accès depuis le centre-ville de Constantine, a également indiqué la DTP, rappelant que plusieurs projets de "renforcement du maillage routier de cette agglomération sont projetés pour être prochainement".

NAAMA

Réhabilitation de 3 zones d'activité

Une enveloppe de 882 millions DA a été dégagée pour la réhabilitation et la mise à niveau de trois zones d'activités dans la wilaya de Naâma, a indiqué la Direction locale de l'industrie et des mines (DIM). L'opération concerne les zones d'activités des communes de Mécheria, Naâma et Ain-Sefra, d'une superficie globale de 84,4 hectares répartis en 554 lots, dont 69 ha sont exploités par 419 entités économiques créées dans le cadre de la promotion de l'investissement. Dans le même cadre, trois opérations ont été lancées en études pour la réalisation de deux nouvelles zones d'activités dans les communes de Mekmène Benamar (20 ha) et Mogharrar (42 ha), en plus d'une étude d'extension de 30 hectares de l'actuelle zone d'activités du chef lieu de wilaya, a ajouté la DIM. Dans la perspective d'élargir le portefeuille foncier destiné aux grands projets industriels dans la wilaya, afin d'y impulser une dynamique économique et attirer des investissements, une étude technique est en cours pour la réalisation d'un parc industriel dans la zone d'El-Harchaya, d'une superficie de 150 hectares répartis en 144 lots à aménager, dans le cadre du programme de l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), pour un coût de 1,2 milliard DA, selon la même source.

APS

AIN-TEMOUCHENT, SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

Nombre de plages autorisées à la baignade en hausse

Selon le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), la wilaya d'Ain-Témouchent doit disposer d'au moins 25 plages pour accueillir dans des conditions idoines les nombreux estivants qui s'y rendent.

PAR BOUZIANE MEHDI

Après son élaboration par l'ANDT et son adoption l'an dernier par l'APW d'Ain-Témouchent, ce schéma qui fixe la stratégie de développement touristique à court, moyen et long termes, propose en urgence de relever le nombre de plages autorisées à la baignade de 18 actuellement à au moins 25, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Larbi Mecheri, à l'APS. "Mis à part trois ou quatre plages, les autres sont en réalité des criques qui ne peuvent accueillir dans des conditions parfaites les nombreux estivants, estimés à 8,5 millions en 2013", a souligné le même responsable à l'APS, ajoutant que le SDAT a déterminé l'enveloppe financière à mobiliser pour l'ouverture de six à sept plages supplémentaires. Par ailleurs, le



SDAT propose le renforcement des axes routiers menant vers ces plages, le dédoublement des routes, l'élaboration d'un plan de transport adéquat et surtout le renforcement des infrastructures d'hébergement qui font actuellement défaut. Selon l'APS, en attendant et partant des insuffisances enregistrées lors de la précédente saison estivale, la commission de wilaya de préparation de la saison estivale a alimenté en eau potable 17 des 18 plages ouvertes à la baignade, notamment à Malouze, Wardania, Bouzedjar, Sassel et S'biat où trois fontaines et un réservoir ont été réalisés. Concernant le renforcement de l'éclairage public et la réalisation de cabines de déshabillage et de sanitaires, la wilaya

lancera, cette saison, des travaux dans ce cadre.

Durant le mois de juin dernier, un flux de plus de deux millions de visiteurs a été enregistré au niveau des 18 plages de la wilaya, selon les statistiques de la protection civile. Quant à l'accueil des colonies de vacances, 25 écoles primaires ont été réservées. Sur ce total, 18 demandes de wilayas du Sud, principalement, pour l'utilisation de ces établissements ont été approuvées à Beni Saf et El Amria, alors que pour les 11 centres de vacances, trois exploitations provisoires ont été délivrées sur les huit demandes présentées, selon la même source.

B. M.

SETIF, MARCHÉ DE GROS DE FRUITS ET LÉGUMES À VOCATION NATIONALE

Lancement des travaux de réalisation

Le ministre du Commerce, Amara Benyounés, a posé, jeudi dernier à Sétif, la première pierre du premier marché de gros de fruits et légumes à vocation nationale. Ce marché, d'un coût de 3,2 milliards de dinars, s'étendant sur une superficie de 30 hectares près de la localité de Sfiha (2 km au Sud de Sétif), à proximité de l'échangeur reliant l'autoroute Est-Ouest à la route nationale (RN) n° 28, est appelé à "contribuer à mieux organiser les circuits de distribution", a-t-on expliqué. Devant être opérationnel en juillet 2016, ce marché qui créera 2.500 emplois disposera de 226 locaux. Quelque 500.000 tonnes de marchandises y transiteront annuellement, selon les explications données au ministre qui a insisté sur "le respect des délais de réalisation", sur "l'exploitation optimale du terrain" et sur "la nécessité de recourir à des techniques modernes durant les

phases de construction et d'exploitation, y compris en ce qui concerne les systèmes de froid". Le ministre s'est félicité de cet important projet qui "contribuera à la régulation, à la stabilité des prix et qui transformera la wilaya de Sétif en importante zone de transit". La première tranche des travaux, d'un coût de 156 millions de dinars, portera sur la construction de la clôture et l'aménagement d'un terrain de 15 hectares au bout d'un délai de huit mois. M. Benyounés avait auparavant inauguré un marché de proximité à la cité El Hidhab (Est de Sétif). Cet équipement constitue l'un des huit marchés de 40 box chacun retenus pour les villes de Sétif (5) et d'El-Eulma (3) en vue de résorber le commerce informel. Des explications ont été données sur place au ministre sur le programme de lutte contre le commerce informel qui prévoit, notamment, la réalisation à travers la wilaya de 56 marchés de

proximité dont 12 sont en construction. Le ministre a également inspecté le chantier de réalisation d'un laboratoire de la qualité qui affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 90% pour être réceptionné au cours du dernier trimestre 2014. Il s'est rendu ensuite à El-Eulma où il a inauguré un autre marché de proximité, remettant pour l'occasion des arrêtés d'attribution à 40 jeunes, avant d'inspecter le chantier de construction d'une inspection territoriale du commerce.

M. Benyounés qui a clôturé sa tournée dans la wilaya de Sétif en visitant la laiterie publique Tell, implantée dans la commune de Mezloug (12 km au sud de Sétif), a indiqué, dans une brève déclaration à la presse, que le mois de ramadan en cours a été marquée par la stabilité des prix après la "flambée" des premiers jours de jeûne.

APS

EL-OUED, FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2014

Près de 8.000 places pédagogiques offertes

Au moins 7.603 places pédagogiques sont offertes par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour la rentrée de septembre 2014, en hausse de 11%, a indiqué la Direction locale du secteur, signalant que ces postes de formation sont répartis entre la formation résidentielle (2.795 places), l'apprentissage (2.613), la formation qualifiante (930) et les cours du soir (725). Un intérêt particulier a été accordé, pour cette session de septembre, à la formation qualifiante afin d'améliorer les rendements de certaines catégories sociales vulnérables, à l'instar

de la formation de la femme au foyer (750 postes) et des jeunes en détresse (180). Ces places pédagogiques se répartissent sur 99 spécialités dans les quatre modes de formation précités, en adéquation avec les besoins du marché local de l'emploi, a souligné le directeur local du secteur. M. Belkacem Ghessikli a fait état aussi de l'introduction de sept nouvelles spécialités de formation, lors de cette session de septembre, toutes en rapport avec les domaines de la construction et du tourisme, afin de former une main d'oeuvre qualifiée en mesure de contribuer à l'impulsion de ces segments d'activités

dans la région. Au plan de l'encadrement, 387 enseignants, entre professeur de la formation professionnelle et enseignant spécialisé de la FP (niveaux 1 et 2), en plus de 99 encadreurs administratifs, conseillers de l'orientation et assistants de formation. Le secteur dispose dans la wilaya d'El-Oued d'un (1) institut national spécialisé de la FP, seize (16) centres de FP et d'apprentissage, six (6) annexes de formation élevées dernièrement au rang de centre et deux (2) établissements privés de formation.

APS

INSECURITE A TIZI-OUZOU

Rassemblement, aujourd'hui, devant la wilaya

Deux citoyens ont disparu dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le 14 juillet passé. L'un, ex-émigré âgé de soixante dix ans résident à Ath Zmenzer et le deuxième, un jeune étudiant de vingt trois résidant à Azazga.

PAR LOUNES BOUGACI

Afin de dénoncer la recrudescence des actes de kidnappings dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un rassemblement populaire est prévu ce matin, mercredi, devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou. La décision d'avoir recours à cette action a été prise par la cellule de crise qui a été mise sur pied dans la commune d'Ath Zmenzer, après l'enlèvement du citoyen Gada Amar, le 14 juillet dernier et dont les proches restent sans nouvelles jusqu'à ce jour. La cellule de crise en question a été installée suite à une réunion des comités des villages principaux que compte la commune d'Ath Zmenzer dépendant administrativement de la daïra d'Ath Douala. Cette localité, pour rappel, est l'une de celles qui enregistrent le plus d'actes de banditisme dont les enlèvements. Jusque-là, la wilaya de Tizi-Ouzou a connu pas moins de 81 raptés depuis 2005. Pour rappel, Gada Amar, un ex-émigré, âgé de 70 ans est sorti de chez lui le 14 juillet passé afin de se promener dans les champs. Mais les membres de sa famille ont beau attendre son retour, en vain. Depuis ce jour, Gada Amar n'est plus en contact avec les siens. Une disparition qui aurait été suivie, quarante-huit heures plus tard, d'un coup de fil de la part des ravisseurs de Gada Amar dont il aurait été question d'une rançon à verser avant que le retraité ne puisse renouer avec les membres de sa famille et les habitants de son village. Pour exprimer leur solidarité, les membres de comités de village constitués en cellule de crise ont entrepris des actions de protestation dont une grève générale ayant paralysé tout Ath Zmenzer. Les citoyens ont également tenu à observer un rassemblement au niveau du lieu-dit Alma, qui est le chef-lieu de la commune d'Ath Zmenzer. La cellule de crise en question a également rendu public un bref appel dans



lequel elle exige des ravisseurs la libération de Gada Amar mais aussi où elle appelle l'ensemble des habitants de la région à manifester leur solidarité avec la famille de l'otage. Les formations politiques, via leurs représentants locaux, ont aussi soutenu les concernés. Des délégations du FLN, FFS, RND et RCD ont fait le déplacement au domicile de la famille Gada où elles ont tenu à exprimer leur solidarité de vive voix. Presque simultanément avec la disparition de Gada Amar, un jeune étudiant âgé de vingt-trois ans, nommé Saïd Djennad, n'a pas, non plus, donné signe de vie depuis le 13 juillet dernier. Ce disparu habite dans la commune d'Azazga où un autre élan de solidarité a été constaté. Des comités de villages de la région d'Azazga ont également constitué une cellule de crise et organisé une marche et une grève dans le but de dénoncer l'insécurité et le regain des actions d'enlèvement qui terrorisent la population de la wilaya surtout les membres des familles aisées qui sont, faut-il le rappeler, les cibles privilégiées des groupes armés ou des bandes de malfaiteurs spécialisées dans le grand banditisme. Ces deux actes d'enlèvement, qui interviennent au moment où toute la Kabylie a renoué avec le calme et la quiétude, ont fait réagir les partis politiques présents dans les Assemblées populaires locales élues. C'est le cas du bureau de wilaya du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) qui a tenu à souligner que depuis plusieurs années, « la région vit au rythme de kidnappings,

œuvre de criminels de tous bords, ces abominations restent, malheureusement, souvent impunies. Particulièrement ciblés, nos opérateurs économiques et leurs familles vivent constamment dans la hantise d'un enlèvement. Leur quotidien est d'autant plus insoutenable que des raptés ont connu un dénouement dramatique. Comme pour rappeler qu'elle est toujours là, la bête immonde vient encore de frapper à Azazga et Beni Zmenzer. Le RCD compatit avec les familles éplorées, les assure de son soutien et rend hommage à la solidarité citoyenne ». Le RCD ajoute en rappelant que, « dès l'apparition de ce phénomène, ses élus à l'APW n'ont pas cessé de réclamer une session extraordinaire pour débattre de l'insécurité dans la région afin de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité des citoyens et de leurs biens. Le RCD partage les interrogations justifiées de la population sur ce phénomène récurrent d'entretien de l'insécurité dans la région ». « Malheureusement, les 81 raptés, dont plusieurs ont connu une fin tragique, ne constituent pas un motif d'inquiétude pour la coalition FFS-FLN-RND. De ce fait, l'assemblée populaire de la wilaya est de nouveau interpellée sur l'impératif de convoquer une session extraordinaire pour délibérer sur la situation sécuritaire dans la wilaya en exigeant la participation des autorités concernées. La sécurité est le préluce à tout développement », est-il conclu.

L. B.

CONCOURS DE RECRUTEMENTS D'ENSEIGNANTS

Des milliers de postulants attendus ce matin

Plus de huit mille candidats se présenteront aujourd'hui aux différents centres d'examen pour tenter leur chance au concours de recrutement de nouveaux enseignants dès la rentrée scolaire prochaine, 2014/2015. Les trois centres, à savoir, celui du primaire, du cycle moyen et celui du secondaire sont sis dans la ville de Drâa Ben Khedda, à Tizi Ouzou-ville et dans la daïra de Ouaguenou. Cette fois-ci pour éviter la pression sur les centres d'examen, la direction de l'éducation de la wilaya a décidé de délocaliser deux centres sur trois car, habituellement, tous les concours se déroulent dans la ville de Tizi-

Ouzou et dans trois établissements différents. Il y a lieu de déplorer d'ores et déjà les insuffisances qui caractérisent ce concours à commencer par la manière catastrophique et la désorganisation indescriptible dans laquelle ont eu lieu les inscriptions audit concours ces derniers jours et ce, jusqu'au 19 du mois en cours au niveau du lycée Rabah Stambouli, sis près du siège de la direction de l'éducation. Les inscriptions se sont étalées du 1er au 19 juillet en cours mais elles se sont déroulées dans un climat de totale cacophonie. La direction de l'éducation a été même contrainte d'étendre la période des inscriptions car initialement ces

dernières devaient être clôturées le 16 juillet. A noter que la direction de l'éducation ouvrira à l'issue de ce concours 693 nouveaux postes budgétaires pour engager des enseignants dans différentes branches. Ce chiffre est très en-deçà des attentes quand on voit que les postulants se comptent par milliers. Les postes en question sont répartis comme suit : 415 pour le cycle primaire, 244 au profit du cycle moyen et enfin, 34 pour le cycle secondaire. Comme on peut le constater la part du lion revient au cycle primaire. Pour tamazight, celle-ci vient de bénéficier de 46 postes qui seront répartis sur les trois cycles d'enseignement.

UNIVERSITE MOULOU-D-MAMMERI

Les travailleurs menacent de faire grève

Les employés des œuvres sociales de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou risquent de commencer l'année universitaire 2014-2015 avec l'observation d'une grève qui peut être illimitée. C'est le moins qu'on puisse dire en prenant compte du contenu d'une déclaration virulente qui vient d'être rendue publique par la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens des employés de ladite université. En somme, les concernés parlent d'absence de prise en charge de leurs principales revendications. Pourtant, à en croire la section syndicale UGTA des œuvres sociales de l'université de Tizi Ouzou, des engagements ont été pris par les responsables concernés suite à une importante réunion tenue début juillet. Cette réunion a abouti à un accord global qui devait permettre de mettre un terme aux lenteurs dans la prise en charge des dites doléances. Pis encore, les concernés parlent « d'attitude méprisante de la part de la direction des œuvres sociales leur égard ». Ayant attendu la concrétisation des engagements ayant suivi la rencontre du 10 juillet passé, en vain, la section syndicale vient de se réunir et a décidé rien moins que de durcir le ton en brandissant la menace du recours au débrayage. Des situations sociales et financières restées en suspens sont, entre autres, les causes de cette montée au créneau prématurée puisque les étudiants n'ont pas encore renoué avec les bans des amphithéâtres. La section syndicale parle en outre « des postes de chutes qui n'ont pas été régularisés en dépit des moult promesses et engagement pour ce faire ». Et les procès verbaux d'installation signés en janvier 2014 sont là pour en attester, ajoute-t-on. L'autre pomme de discorde réside dans la façon dont sont gérées les ressources humaines des œuvres sociales où on parle d'une gestion unilatérale sans que ne soient associés les travailleurs. Une demande de concertation avec la direction des œuvres sociales est restée lettre morte et ceci n'a fait que jeter de l'huile sur le feu, d'après les affirmations du syndicat qui a saisi, au sujet de ce conflit, l'union de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la direction générale nationale des œuvres universitaires. « Les travailleurs ont en droit de radicaliser leur mouvement dès la rentrée et un préavis de grève sera incontestablement introduit », affirme-t-on par ailleurs.

L. B.

CENTRAFRIQUE, RENCONTRE DU GROUPE DE CONTACT INTERNATIONAL

Difficile tentative de réconciliation nationale à Brazzaville

Une nouvelle tentative de réconciliation nationale pour ramener la paix en Centrafrique en proie aux violences de milices rivales s'ouvre, lundi, à Brazzaville mais ses chances d'aboutir paraissent minces.

Le président congolais Denis Sassou Nguesso, médiateur des pays de la région pour la crise centrafricaine, doit donner le coup d'envoi de ce "Forum pour la réconciliation nationale et le dialogue politique" à 10h00 (09h00 GMT) au Palais des congrès. Selon le groupe de contact international sur la Centrafrique (une trentaine de pays ou organisations internationales) à l'origine de cette rencontre, la réunion doit durer trois jours et s'achever mercredi par un engagement à cesser "toutes les violences" et la signature d'un "accord de cessation des hostilités, du désarmement des groupes armés et d'un nouveau cadre politique de la transition". Pourrait alors suivre, dans quelques semaines, et si les armes se taisent pour de bon, un dialogue intercentrafricain dans le pays et dans les camps de réfugiés, avant un éventuel forum national de réconciliation et de reconstruction en octobre à Bangui. Depuis le renversement en mars 2013 du président François Bozizé par la



rébellion Séléka, la Centrafrique est plongée dans le chaos. Les violences intercommunautaires quasi-quotidiennes ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés. Les ex-rebelles Séléka, majoritairement musulmans, et les milices anti-balaka (majoritairement chrétiennes) s'affrontent dans un cycle meurtrier et sanglant d'attaques et de représailles dont les civils sont les premières victimes.

Divisions

A Brazzaville, les autorités congolaises attendent près de 170 représentants

centrafricains: membres du gouvernement et du parlement de transition, des groupes armés, des partis politiques et de la société civile.

Mais à moins de deux heures de l'ouverture de la rencontre, la liste exacte des participants n'était toujours pas connue. Du côté de la Séléka et des anti-balaka, les divisions internes ont compliqué le choix d'un interlocuteur assez représentatif et influent pour engager un processus de paix solide. La classe politique et la "société civile", elles, se sont divisées sur l'opportunité d'aller à Brazzaville, certains réclamant que la réunion se tienne à

Bangui. Cette question de la représentativité et le peu de temps prévu pour la rencontre risquent "de peser sur sa réussite et sur la mise en oeuvre des décisions qui y seront prises", estime Thierry Vircoulon, directeur du programme Afrique centrale du cercle de réflexion International Crisis Group. Plusieurs partis politiques et chefs religieux centrafricains — toutes confessions confondues — ont déjà annoncé leur refus de se rendre à Brazzaville, jugeant plus opportun d'organiser le forum dans leur pays. L'interventionnisme des pays de la région pour tenter de régler la crise est mal vécu, qu'il s'agisse du Gabon ou du Tchad, qui ont abrité des sommets n'ayant rien arrangé, ou encore du Congo.

Arrivée dimanche à Brazzaville, la présidente de transition de la Centrafrique, Catherine Samba Panza, qui jusqu'ici a été cantonnée dans un rôle de figurante, a estimé que le Forum était une "étape importante [...] pour qu'ensemble on décide de la cessation des hostilités et des violences". En dépit du déploiement d'une force africaine (Misca) et française (opération Sangaris), la Centrafrique, ancienne colonie française riche en uranium et en diamants reste livrée aux violences et aux pillages et traverse une grave crise humanitaire.

R. I./Agences

CRISE EN UKRAINE

Moscou rejette en bloc les accusations de Kiev et Washington

La Russie a mis au défi, lundi, Kiev et Washington de prouver leurs accusations contre Moscou et les rebelles pro-russes dans la destruction du Boeing de Malaysia Airlines jeudi dernier, qui a fait 298 morts et provoqué une crise internationale. Le ministère russe de la Défense a également déclaré qu'un chasseur de l'armée de l'air ukrainienne avait volé à moins de cinq kilomètres de l'avion de ligne le jour de la catastrophe. "Les systèmes russes de contrôle de l'espace aérien ont détecté un avion de l'armée de l'air ukrainienne, vraisemblablement un SU-25, en train de décoller en direction du Boeing de la Malaysia", a déclaré le général Igor Makouchev, de l'armée de l'air russe,

lors d'une conférence de presse de l'état-major. "La distance entre le SU-25 et le Boeing était comprise entre trois et cinq kilomètres", a-t-il ajouté. Selon l'Ukraine et les Etats-Unis, l'avion a été abattu par un missile sol-air SA-11 de fabrication russe tiré d'une zone tenue par les séparatistes pro-Moscou. Mais le ministère russe de la Défense assure n'avoir jamais fourni de système SA-11 "ni aucune autre arme" aux séparatistes, et n'avoir pas détecté de tirs de missiles proches de la trajectoire de vol du Boeing.

Moscou invite les Etats-Unis à partager leurs images satellites "s'ils en ont". Le général Andreï Kartoplov a déclaré aux journalistes que "person-

ne (au sein de la communauté internationale) n'a(vait) vu ces images". La Russie demande également des explications à Kiev, qui a répondu s'en tenir à ses informations selon lesquelles les rebelles ont reçu de la Russie un système SA-11 (également appelé Buk), très probablement avec une équipe chargée de le faire fonctionner. "Le service de sécurité ukrainien a déjà publié des informations montrant que les militants négociaient la fourniture de systèmes de missiles Buk", a déclaré une source proche des services de renseignement de Kiev.

R. I.

KENYA

Une fusillade fait quatre morts à Mombasa

Quatre personnes ont été tuées par balles, dimanche, et plusieurs autres blessées par des hommes ayant tiré au hasard sur les passants dans la ville portuaire de Mombasa au Kenya, a annoncé la police. Selon des témoins, des hommes armés ont ouvert le feu aux abords de la deuxième ville du pays et dispersé des tracts expliquant que l'attaque était organisée en représailles au raid du mois dernier sur

Mpeketoni, ville située à environ 300 km au nord de Mombasa le long de la côte de l'océan Indien. Une cinquantaine de personnes ont été tuées lors d'une incursion d'hommes armés à Mpeketoni dans le comté de Lamu, région côtière où une centaine de personnes au total sont mortes depuis la mi-juin dans une série d'embuscades et de raids. Les islamistes somaliens d'Al Chabaab ont revendiqué un grand

nombre de ces attaques mais le gouvernement et le président kényan Uhuru Kenyatta ont laissé entendre qu'il fallait plutôt les mettre sur le compte d'hommes politiques locaux. Uhuru Kenyatta, qui est de l'ethnie Kikuyu, a remporté l'élection présidentielle l'an dernier contre son adversaire Raila Odinga, un Luo. Mais ce dernier organise des rassemblements antigouvernementaux qui attirent les foules.

Les tracts distribués à Likoni mettent en garde Raila Odinga et sa communauté. "C'est une vengeance pour nos frères qui ont été tués à Mpeketoni et vous, Luos, ne resterez pas en paix et toi Raila (...), nous n'avons pas peur de toi", lit-on sur l'un des tracts récupéré par Reuters. Une partie de la communauté Kikuyu du président Kenyatta estime que ses proches étaient visés lors de l'attaque de Mpeketoni.

MIDI

Ramadaniate

JEUNE THÉRAPEUTIQUE

Pour traiter quelles maladies ?

De nombreuses études menées principalement sur l'animal démontrent que le jeûne peut avoir un effet thérapeutique sur certaines pathologies. En complément des traitements habituels, il pourrait améliorer de manière significative l'état de santé. Cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies inflammatoires... Doctissimo fait le point sur les différentes maladies concernées.

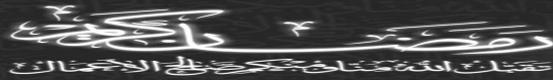


Page 12



Assurer aux jeûneurs de quoi rompre leur jeûne

Page 14



JEÛNE THÉRAPEUTIQUE

Pour traiter quelles maladies ?

De nombreuses études menées principalement sur l'animal démontrent que le jeûne peut avoir un effet thérapeutique sur certaines pathologies. En complément des traitements habituels, il pourrait améliorer de manière significative l'état de santé. Cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies inflammatoires... Doctissimo fait le point sur les différentes maladies concernées.

Pourquoi le jeûne n'est-il pas officiellement reconnu comme une thérapie en France alors qu'il l'est dans d'autres pays ? La faute au manque d'ampleur des études qui se sont penchées sur le sujet. De plus vastes essais cliniques chez l'homme permettraient d'avoir des niveaux de preuve suffisants, de voir si les effets du jeûne thérapeutique sont durables et de savoir quel protocole médical pourrait être mis en place pour une maladie donnée dans le cas où les résultats seraient concluants.

Jeûne thérapeutique et cancer
Le jeûne thérapeutique aurait un rôle dans la prévention du cancer et de ses récurrences. Il apparaît qu'il pourrait aussi être efficace comme traitement adjuvant du cancer, en parallèle des traitements conventionnels. Des études menées chez l'animal par l'équipe du biochimiste américain Valter Longo, à l'Université de Californie à Los Angeles 1, ont ainsi montré que de courtes périodes de jeûne entraînaient une réduction du processus tumoral et augmentaient la sensibilité des cellules cancéreuses à la chimiothérapie, en plus de diminuer la sensibilité des cellules normales au stress.

Cet effet (observé chez l'animal, rappelez-le) s'expliquerait par le fait que le jeûne bloque les facteurs de croissance tumorale : le glucose, carburant de prédilection des cellules cancéreuses, et l'insuline se font rares dans les tissus d'une personne qui jeûne, ce qui entraîne une diminution du taux des IGF1 (facteurs de croissance de la tumeur) et rend la cellule cancéreuse plus vulnérable à la chimiothérapie. Les cellules saines, quant à elles, se mettent en mode de "survie" en diminuant leur dépense énergétique. Ce mode pourrait ainsi expliquer la diminution des effets secondaires de la chimiothérapie (fatigue, nausées, diarrhée...).

Une étude à large échelle sur des malades atteints de cancer et jeûnant sur de courtes périodes pendant leur chimiothérapie est en cours, les premiers résultats de celle-ci seront publiés en 2014. De nombreux points resteront à éclaircir avant de considérer le jeûne comme l'un des traitements possibles du cancer, si les études chez l'homme prouvent leur efficacité thérapeutique.

Peut-on anticiper des profils de personnes susceptibles de profiter d'un jeûne thérapeutique comme thérapie adjuvante du cancer ? Quel devrait être le protocole ? Quelle serait la durée optimale d'un jeûne pour une personne atteinte de cancer ? Quels sont les compléments alimentaires, vitamines et minéraux, qui pourraient agir en synergie avec le jeûne comme thérapie adjuvante du cancer ? Autant de questions qui restent à résoudre, particulièrement importantes dans le cas d'une telle maladie dont les traitements peuvent entraîner une grave



dénutrition. Jeûne thérapeutique, obésité et diabète Selon les dernières recherches médicales 2, le jeûne permettrait une perte de poids, mais celle-ci ne se maintiendrait que si la cure est suivie d'un régime alimentaire. Il apparaît également que, dans le cas d'obésité, des jeûnes courts et répétés (jeûnes fractionnés) soient les plus efficaces pour lutter contre le surpoids. D'autres recherches dirigées par Andreas Michalsen, à l'Hôpital de la Charité à Berlin, menées sur l'homme et pas encore achevées, se penchent actuellement sur le traitement du syndrome métabolique. Elles suggèrent que le diabète de type 2 peut être amélioré par le jeûne et que certaines personnes pourraient même arrêter leur traitement après plusieurs cures. Explication avancée à cet effet : le jeûne améliorerait la sensibilité à l'insuline.

La-encore, il faut attendre la publication définitive de l'équipe d'Andreas Michalsen avant d'avancer de quelques affirmations. Des études réalisées sur des cohortes importantes font encore défaut sur ce sujet et il manque un suivi à long terme des patients pour vraiment savoir que le jeûne puisse être un traitement du diabète de type 2.

Jeûne thérapeutique et maladies inflammatoires

Une méta-analyse de 31 études 3 a

regroupé les connaissances actuelles sur le jeûne et ses effets anti-inflammatoires. Les mécanismes expliquant cet effet sont complexes et encore inexpliqués. Le recueil des 31 publications a nuancé cet effet, en montrant qu'il était de courte durée. Ainsi, l'inflammation et les symptômes qui l'accompagnent reviennent lentement après la rupture du jeûne. Par contre, deux autres études 4 démontrent que si le jeûne seul a une valeur thérapeutique limitée, la réduction de l'activité de la maladie par le jeûne encouragerait les patients à suivre un régime restrictif, donc à prolonger les effets anti-inflammatoires potentiels.

Maladies cardiovasculaires et jeûne thérapeutique

Le jeûne diminuerait les facteurs de risque cardiovasculaire, dont ceux de l'hypertension artérielle. Plusieurs études 9 suggèrent qu'un jeûne hydrique supervisé permettrait d'obtenir une normalisation de la tension. Cependant, on ignore encore si cet effet est durable.

Une étude rétrospective de 1985 à 1997 10, portant sur 174 patients souffrant d'hypertension artérielle, a montré que 90 % d'entre eux avaient réussi à rétablir une tension artérielle plus basse après un jeûne d'une durée de 10 à 11 jours. Onze patients prenant une thérapie anti-hypertensive ont ainsi pu arrêter leur

traitement. 42 patients de l'étude ont été suivis sur 27 semaines après le jeûne : leurs chiffres tensionnels sont restés bons. Ces données restent encore insuffisantes pour affirmer que l'effet se poursuit à long terme.

Une étude serbe récente menée sur une cohorte de 108 personnes a donné des résultats similaires 11 : les patients ont jeûné durant 3 semaines, ils ont perdu du poids (environ 13 kilos) et ont vu leurs taux de cholestérol total, de LDL-cholestérol (mauvais cholestérol), de triglycérides et d'insulinémie diminuer. Le jeûne a amélioré à court terme tous ces facteurs de risque cardiovasculaire. Un tel effet serait dû à plusieurs facteurs : perte de poids, contrôle de l'hypertension, réduction du système nerveux sympathique...

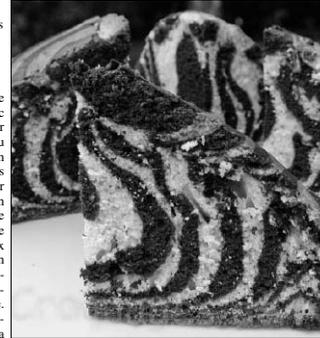
Les différentes recherches sur les effets du jeûne sur la santé, dans le cadre de pathologies, sont encore à l'état embryonnaire. Même si elles sont nombreuses à aller dans le même sens, associant au jeûne des bienfaits thérapeutiques lorsqu'il est associé à un traitement conventionnel, des cohortes de plus grande échelle et un plus grand recul sera nécessaire pour convaincre l'ensemble de la communauté médicale.

Anne-Sophie Glover-Bondeau

Gâteaux marbrés

Ingédients :
250 g de cacahuètes
250 g d'amandes émondées grillées
250 g de chocolat blanc
Miel
Chocolat noir pour la garniture

Préparation :
Faire griller les cacahuètes dans le four en remuant constamment avec une spatule et débarrasser de leur peau, mouliner très finement au moulin électrique. Mettre dans un saladier les cacahuètes moulues et les amandes émondées grillées, ajouter peu à peu le miel et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte de cacahuète-amandes entre deux feuilles de film étirable, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirer délicatement le premier film, il faut que l'épaisseur de la pâte soit régulière. Entre temps, faire fondre le chocolat blanc au bain-marie. Étaler la moitié du chocolat blanc fondu sur



la pâte de cacahuètes-amandes, laisser durcir au frais. Retourner la pâte de cacahuète-amandes sur un film alimentaire et recouvrir l'autre face avec le reste de chocolat blanc fondu, faire un cornet avec du papier sulfurisé et remplir-le avec le chocolat noir fondu et tracer des traits horizontales et marbrer avec un couteau (c'est très important que cette étape soit réalisée rapidement), laisser refroidir au réfrigérateur. Couper le gâteau en losanges.

Gâteaux d'escargot à la confiture

Ingédients :
125 g de beurre
1 verre à thé de sucre glace
3 cuillerées à soupe de maïzena
2 jaunes d'œuf
1 sachet de sucre vanillé
1/2 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
Noix de coco pour la garniture
Confiture d'abricot

Préparation :
Travailler énergiquement dans une jatte le sucre glacé et le beurre jusqu'à ce qu'il forme un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger, incorporer la maïzena, le sucre vanillé, la levure, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir bien pour obtenir une pâte homogène et très moule. Dans une machine à biscuit, mettre l'emporte-pièce spécial pour ce gâteau. Prendre un morceau de pâte et mettre-la dans la machine à biscuit tourner doucement la manivelle pour sortir des cylindres de 6cm de long, enrouler-les sur elle-même en forme d'escargot, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de la pâte, disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Coller deux escargots avec la confiture et garnir les bords de gâteau avec la noix de coco. Mettre les gâteaux dans une boîte bien fermée pour qu'ils ne ramollissent pas.



Fleurs à la noix de coco

Ingédients :
250g de beurre
1 verre à thé d'huile
2 verres à thé de sucre en poudre
3 jaunes d'œufs
Le zeste d'1 citron
Le jus d'1/2 orange
1 sachet de levure pâtisseries
2 verres à thé de noix de coco
1 pincée de sel
La farine selon le mélange

Préparation :
Travailler dans une jatte le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter l'huile bien mélanger, ajouter les jaunes d'œufs, le jus d'orange, le zeste de citron et le sel, bien travailler l'ensemble, ajouter la noix de coco, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse. Former de cette pâte des boules de la taille de cerise, rouler chaque boule dans le sucre en poudre, passer-les au fur et à mesure dans un moule de forme de fleur, presser avec les doigts pour que la boule prenne la forme de moule et retirer-la du moule, continuer la même opération avec les autres boules, disposer-les sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte blonde clair rosé.



Gâteaux au praliné

Ingédients :
500g de farine
1 sachet et demi de levure pâtisseries
Un peu de gomme arabique moulu
Praliné
250g d'amandes
250g de sucre glacé

Préparation :
Faire griller les amandes au four chaud jusqu'à ce qu'elles prennent une teinte dorée. Mixer les amandes grillées encore chaudes et le sucre glacé afin d'obtenir un praliné compact. Mélanger dans une jatte la farine tamisée, le praliné, la levure. La gomme arabique, ajouter l'huile peu à peu pour rassembler la pâte, malaxer énergiquement jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Étaler la pâte entre deux feuilles de film étirable, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirer délicatement le premier film, couper-la en forme de fleur à l'aide d'un emporte-pièce. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte dorée. Mettre les gâteaux dans une boîte bien fermée pour qu'ils ne ramollissent pas.



Gâteaux des petits paniers

Ingédients :
La farce :
250 g d'amandes
250 g de cacahuètes
100 g de raisins secs
Un peu de clous de girofle en poudre
1/2 cuillerée à café de cannelle en poudre
La confiture d'abricot pour rassembler la farce
1 jaune d'œuf pour décorer

La pâte :
500 g de crème fraîche
La farine selon le mélange

Préparation :
La farce :
Mettre les amandes dans l'eau bouillante, les émonder, les égoutter et les faire frire dans l'huile chaude, retirer-les dès qu'elles prennent

une couleur dorée, mettre-les à la passoire pour égoutter, les hacher grossièrement. Faire griller les cacahuètes dans une poêle jusqu'à ce qu'elle soit bien dorée et débarrassées de leur peau en les frottant, les faire frire dans l'huile chaude, retirer-les dès qu'elles prennent une couleur dorée, hacher-les grossièrement. Faire tremper les raisins secs dans l'eau puis sécher-les avec un linge propre ou au papier absorbant. Mettre dans un saladier les amandes hachées, les cacahuètes hachées, les raisins secs, le clous de girofle, la cannelle, rassembler le mélange avec la confiture.

La pâte
Travailler bien la crème fraîche dans une jatte, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et malaxer

énergiquement avec les paumes de la main pendant 20 minutes jusqu'à ce qu'elle soit souple et lisse, rouler-la en forme de boule et la réserver dans un papier film. Former de cette pâte des boules de la taille d'orange. Étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 7cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce rond et couper des fines bandes à l'aide d'une roulette dentelée. Foncer des petits moules à tartelette avec les disques de pâte et remplir-les avec la farce et garnir-les avec les bandes en posant sur la farce en forme de X, badigeonner les bandes avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les démolir chaud.





Assurer aux jeûneurs de quoi rompre leur jeûne

Louange à Allah, exalté soit-Il, et que la paix et la bénédiction soient sur Son Messenger et Serviteur, Mohammed, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui suivent le chemin qu'il a tracé, jusqu'au Jour de la Résurrection.

Il est bien connu que le fait d'assurer à un jeûneur de quoi rompre son jeûne est immensément récompensé. De même, il est bien connu que le jeûne a un mérite très élevé et que les jeûneurs ont un rang éminent, et que c'est pour cette raison que la récompense de leur donner de quoi rompre leur jeûne est immense, et correspond à ce mérite élevé et à ce rang éminent. Le Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit en parlant de la récompense de celui qui donne à un jeûneur de quoi rompre son jeûne :

"Celui qui donne au jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui, sans pour autant que cela ne diminue en rien la récompense du jeûneur lui-même." [At-Tirmidhi (Al-Albaani : Sahiih)] Donc celui qui assure à un jeûneur son repas de rupture du jeûne aura la même récompense que lui, sans pour autant que cela ne diminue en rien la récompense du jeûneur. Nos pieux prédécesseurs, qu'Allah soit satisfait d'eux, tenaient beaucoup à donner aux jeûneurs de quoi rompre leur jeûne et cela reste encore une pratique courante et une habitude que les gens suivent génération après génération. Beaucoup de pieux prédécesseurs reconfortaient les pauvres, partageaient avec eux leur repas de rupture de jeûne ou bien les leur donnaient en entier. A cet égard nous pouvons citer les récits suivants transmis :

Ibn Radjab, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : *"Ibn 'Omar jeûnait et ne prenait son repas de rupture de jeûne qu'avec les démunis. Et lorsque sa famille l'empêchait de le faire l'une des nuits, il refusait de prendre son dîner cette nuit-là. Lorsqu'un mendiant venait lui demander de l'aumône alors qu'il prenait son repas de rupture de jeûne, il se levait et lui donnait sa part du repas, puis retournait vers sa famille ne trouvant rien à manger chez elle, il restait à jeun jusqu'au matin."*

L'un des pieux prédécesseurs demandait qu'on lui prépare pour son repas de rupture de jeûne un certain aliment qu'il aimait beaucoup. Au moment de la rupture de jeûne, on mit devant lui cet aliment qu'il désirait pour qu'il le consomme, mais à ce moment il entendit un mendiant dire : *"Qui veut faire un prêt à Celui Qui est Solvable Loyal et Riche?"* Il répondit alors : *"Son serviteur privé de Hassanates"* et se leva, prit l'écuelle, la donna à ce pauvre, et passa ainsi cette nuit-là le ventre vide. Un mendiant alla demander l'aumône à l'imam Ahmad. Celui-ci lui donna deux miches de pain qu'il avait préparées pour les consommer au moment de la rup-



ture du jeûne, puis il resta à jeun jusqu'au matin. Al Hassan donnait à manger à ses coreligionnaires lorsqu'il faisait un jeûne surrogatoire et se mettait à les éventer alors qu'ils mangeaient.

Ibn Al Mobarak, qu'Allah lui fasse miséricorde, donnait à manger à ses coreligionnaires, lors de leurs voyages, différents genres de pâtisserie et autres sucreries alors qu'il jeûnait. (Lataif Al Maârif d'Ibn Radjab). Et il n'est pas étrange que ce soit là le comportement des gens sincères avec Allah, Exalté soit-Il, ainsi que des gens qui imitent le Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) qui était le plus généreux des hommes. Sa générosité était décuplée au mois de Ramadan; selon Ibn Abbas, qu'Allah soit satisfait de lui : *"Le Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) était la personne la plus généreuse et il était particulièrement généreux pendant le mois de Ramadan, quand Djibril venait le voir, chaque nuit du mois de Ramadan pour réviser avec lui le Coran. Le Prophète, Salla Allahu 'Alaihi wa Sallam, était alors plus généreux qu'un vent impétueux"*. (Boukharî)

Ibn Radjab, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : *"La générosité du Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) était décuplée au mois de Ramadan en comparaison aux autres mois de l'année, tout comme la générosité de son Seigneur était décuplée durant ce mois. Allah, Exalté soit-Il, lui a inculqué les nobles qualités morales qu'Il aime et agréé."* (Lata'if Al Ma'aarif d'Ibn Radjab).

Ibn Radjab, qu'Allah lui fasse miséricorde, énuméra quelques uns des avantages de la générosité du Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) durant le mois de Ramadan dans les points suivants :

1- La valeur du temps (du Ramadan) et le décuplement de la récompense pour la bonne œuvre accomplie en ce mois.

2- L'aide apportée aux jeûneurs et à ceux qui accomplissent les prières noctur-

nes et aux évocateurs d'Allah, Exalté soit-Il, pour qu'ils puissent accomplir leurs actes d'obéissances. Celui qui les aide reçoit une récompense pareille à la leur, car il ressemble à celui qui équipe un combattant qui se livre au Djihad pour la cause d'Allah, Exalté soit-Il, et à celui qui entretient la famille de ce combattant en son absence.

3- Le fait que le jeûneur délaisse nourriture et boisson pour Allah, Exalté soit-Il. Et celui qui aide les jeûneurs à se fortifier en leur assurant leur nourriture et leur boisson a le même mérite que celui qui délaisse ce qui satisfait ses besoins pour la cause d'Allah, Exalté soit-Il, le donne à autrui en s'en privant, ou le partage avec lui. Voilà pourquoi il est conseillé au jeûneur de partager son repas de rupture de jeûne avec les autres jeûneurs, car la nourriture lui est agréable à ce moment-là et, en donnant à manger à autrui, il devient ainsi du nombre de ceux qui donnent leur nourriture à autrui bien qu'ils l'aiment. Ceci est une sorte de reconnaissance envers Allah, Exalté soit-Il, pour le bienfait qu'Il lui a accordé en lui permettant de manger et de boire après le lui avoir interdit. On n'a pu reconnaître la valeur de ce bienfait que lorsqu'il a été interdit. Un des pieux prédécesseurs fut interrogé sur la raison de l'institution du jeûne et il répondit : *"Afin que le riche goûte à la faim et n'oublie pas de aider les affamés ; il s'agit-là d'une des raisons et des avantages du jeûne"*. (Lataif Al Maârif d'Ibn Radjab).

Bienheureux sont ceux dans les cœurs desquels Allah, Exalté soit-Il, a placé l'amour du bien et dont le cœur est apaisé et rempli de bonheur lorsqu'ils font ce qui rend heureux les pauvres d'entre les Musulmans et redonnent ainsi le sourire à leurs enfants. Ceci parce qu'ils saisissent la grandeur de ce mois et l'immensité de la récompense de celui qui fait l'aumône et qu'ils saisissent également à quel point

leurs coreligionnaires pauvres ont besoin des sources des bienfaits et des dons. C'est dans ce cadre que sont mis en place les projets permettant au jeûneur de rompre son jeûne au mois de Ramadan, que ce soit sous forme d'un repas de rupture collectif organisé à la mosquée ou de repas distribués dans les maisons, ou de denrées distribuées aux familles indigentes. Combien de veuves, d'orphelins, de vieillards et de nécessiteux ne trouvent pas de quoi rompre leur jeûne ! Lorsque ces gens reçoivent des bienfaits à travers un projet permettant au jeûneur de rompre son jeûne, ils versent des larmes de joie et invoquent et imploront Allah, Exalté soit-Il, en faveur du généreux bienfaiteur.

Comme sont belles ces scènes que l'on voit au Ramadan ! Ce sont des scènes de piété, de bienfaisance et de compassion envers les pauvres et les nécessiteux. Ce sont des scènes de commisération, de fraternité, d'affection, de miséricorde et de don entre les membres d'une même communauté.

Assurer à un jeûneur de quoi rompre son jeûne n'est pas limité aux pauvres et aux nécessiteux, mais on peut le faire avec tout musulman, pauvre ou riche, sauf qu'avec le riche ce sera considéré comme un cadeau.

La récompense du fait d'assurer à un jeûneur de quoi rompre son jeûne est accessible à chacun de nous car cela n'exige ni une somme importante d'argent ni une nourriture luxueuse mais on peut obtenir cette récompense, ne serait-ce qu'en donnant une gorgée d'eau et un morceau de datte. Louange à Allah Qui agréa le peu qu'on donne et Qui récompense immensément. ô serviteur d'Allah ! Ne sous-estime aucun acte pieux.

Dépêches-toi de réaliser de tels projets pieux au mois de Ramadan et aide ceux qui le font, car cela est un des meilleurs moyens de se rapprocher d'Allah, Exalté soit-Il.

TOURNAGE DU FILM HISTORIQUE "LES LIONS D'ALGÉRIE"

Une caravane pédagogique pour les jeunes

L'auteur réalisateur Ahcène Osmani vient d'entamer une série de repérages dans plusieurs sites, en prévision du tournage du film "Les lions d'Algérie" axé essentiellement sur la wilaya historique III, avec en toile de fond des figures emblématiques de la Révolution.

PAR : IDIR AMMOUR

Le lieu-dit Bouaffroune (commune d'Oudjana), village natal de Ferhat Abbas, premier président du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA) et figure emblématique du mouvement national, a été choisi pour effectuer une partie importante de ce long-métrage, selon le réalisateur. Il sera, du fait de la présence de plus de 100.000 figurants de plusieurs wilayas du pays, une "caravane pédagogique" pour les jeunes, a-t-il indiqué. La majorité des jeunes figurants devant prendre part au tournage se nourrit d'une multitude de connaissances et d'informations sur l'histoire révolutionnaire de leur pays, a souligné M. Osmani au cours d'une conférence de presse, précisant que dans la wilaya de Constantine il sera procédé au recrutement de 2.000 figurants. Outre l'aspect historique de cette œuvre cinématographique qui traitera notamment de l'histoire de la Wilaya III historique et ses relations avec les autres wilayas de 1945 à juillet 1962, le "volet sensibilisation et information des



jeunes générations est prévu dans les différentes phases de tournage de ce film, a souligné M. Osmani. La réalisation de ce long-métrage de 2h30 mn, dont le tournage se déroulera dans 29 wilayas du pays, avance à un rythme "accélééré", a indiqué le cinéaste, précisant qu'un vaste travail de repérage des lieux historiques et de recueil de témoignages a été déjà lancé à travers plusieurs wilayas concernés par le tournage de cette fresque historique. Des commissions de supervision de ce travail de repérage et de recueil de témoignages historiques ont été installées dans une dizaine de wilayas dont Constantine, a indiqué M. Osmani faisant part de la complexité de cette œuvre dont la réalisation nécessite "beaucoup d'attention, de patience et de courage". Rappelant que le scénario de ce film a été approuvé par le centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du

1er novembre du ministère des Moudjahidine et autorisé par le ministère de la Culture, M. Osmani a indiqué qu'il s'agit là d'un "produit à caractère historique qui n'a rien à voir avec l'aspect commercial". Cette œuvre, initiée par l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), devra retracer la chronologie des faits qui ont jalonné la période allant de 1945, avec les événements sanglants de mai, jusqu'au 5 juillet 1962, date du recouvrement de l'Indépendance nationale. D'une durée de 02 h 30, ce film qui se décline en 30 épisodes mettra en exergue des "faits irréfutables" qui ont marqué le quotidien des algériens durant cette période caractérisée par la misère sociale, la lutte politique pacifique, les manifestations et rassemblements patriotiques, pour aboutir au final, au déclenchement de la glorieuse Révolution, le 1er novembre 1954. "Les lions d'Algérie", ambitionne, selon son

réalisateur, de reconstituer des faits historiques avérés et de retracer les étapes historiques les plus importantes de la guerre de libération nationale à travers la wilaya III. "Ce film de mémoire a aussi pour objectif de glorifier et de magnifier la guerre de libération nationale, d'immortaliser les actes héroïques du peuple algérien dans son combat contre les forces coloniales françaises et dans sa résistance aux atrocités et aux actes criminels de la 4ème puissance mondiale", a déclaré le réalisateur. Ahcène Osmani, lauréat d'un prix de l'Unesco à Montréal (Canada) en 1999, a déjà signé une quinzaine de courts, moyens et longs métrages axés sur le combat contre l'oubli et toutes les atrocités vécues par le peuple algérien pendant la lutte armée de libération nationale.

I. A.

CONSTANTINE

Mais où est donc passé le glaive de Constantin ?

Drapé de son paludamentum, l'empereur Constantin, dont la statue trône à l'entrée de la gare de chemin de fer de Constantine, ne brandit plus son glaive depuis plusieurs années. Il s'agit-là d'un mystère puisque personne, dans la ville des ponts, ne peut donner la date exacte de la disparition de ce glaive que le sculpteur français Lucien Brasseur (1878-1960) avait pourtant placé entre les doigts de la main droite de l'empereur. L'arme aurait-elle été perdue dans le labyrinthe espace-temps, victime d'un acte barbare perpétré par la main de l'homme, ou a-t-elle été la proie des caprices des éléments naturels et du passage des ans ?

Nul ne peut prétendre le savoir. Le voyageur mettant les pieds à Constantine, après avoir voyagé en train, est immédiatement saisi, sitôt et insouciant viennent picorer, sous l'œil bienveillant des passagers. Selon un document du centre des archives de la wilaya, la statue de Constantin est une réplique d'une immense œuvre antique en marbre, aujourd'hui conservée à la basilique St-Jean de Latran, à Rome (Italie). C'est en février 1913 que la statue arriva à Constantine où elle devait être initialement installée place de la Brèche (aujourd'hui place du 1er Novembre) avant de gagner le quartier d'El Kantara, face à la gare, non loin du ravin bordant le

Rhumel. Elle s'y trouve toujours et la patine du temps semble en faire un monument encore plus précieux. Des historiens racontent que la capitale numide Cirta prit fait et cause pour Constantin, vers 307, lors de son affrontement avec l'empereur Maxence. Cette reconnaissance valut à la ville de Cirta de prendre le nom de Constantina, dès 313. L'on peut lire sur le piédestal de la statue "A Constantin le Grand qui releva de ses ruines Cirta, détruite par Maxence, et lui donna son nom, en 313". En fait, un seul mystère subsiste : mais où est donc passé le glaive de Constantin ?

10E FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DE LA CULTURE AMAZIGHE "TWIZA" MAROC

Idir et Mami hôtes de Tanger

Idir et Cheb Mami prendront part au 10e Festival méditerranéen de la Culture amazighe "Twiza" à Tanger (nord du Maroc), prévu du 14 au 17 août prochain sous le thème "l'Afrique aux Africains", a indiqué la presse locale. Plusieurs figures de la chanson africaine seront présentes à ce rendez-vous culturel, à l'instar du Marocain Saâd Lamdjarred, le Nigerian Ismael Lô et l'Ivoirien Tikken Jah Fakoli. La plu-

ralité culturelle sera mise à l'honneur lors de cette rencontre à travers l'organisation de débats littéraires ainsi que plusieurs expositions de livres, de toiles de peinture et de pièces artisanales. Idir, Cheriet Hamid de son vrai nom, est une des grandes vedettes de la chanson algérienne d'expression kabyle, ayant connu le succès en 1976 avec "Arava Inouva", pièce tirée de l'album éponyme traduite en plusieurs langues. Auteur,

compositeur et interprète, Idir est l'auteur d'une carrière pleine comptant plusieurs albums dont "Identités" (1999), "La France des couleurs" (2007) et "Adhrar Inu" (Ma montagne) (2013). De son côté, Cheb Mami a connu la consécration internationale en 1999 avec "Desert Rose", un titre qu'il s'est partagé avec Sting, star britannique de la musique Pop. Le prince du Raï renouera avec le succès, multipliant les

participations aux festivals et manifestations culturelles internationales, après sa sortie de prison en 2011. Créé en 2005 par la Fondation "Twiza", le Festival méditerranéen de la culture amazighe, qui draine chaque année quelque 200.000 spectateurs, vise à faire connaître les jeunes talents de la musique et la chanson amazighe issue du nord du Maroc, selon la presse locale.

ABDERAHMANE MEHDAOUI, EX-ENTRAÎNEUR NATIONAL ET CHAMPIONS DU MONDE AVEC L'EN MILITAIRE :

«Halilhodzic avait la chance d'avoir derrière lui un homme comme Raouraoua»

Technicien de grande valeur ayant roulé sa bosse dans plusieurs clubs huppés tels l'USMH, le NAHD, le WAT, le MCA et l'OMR club de ses débuts entre autres, l'ex-sélectionneur national Abderahmane Mehdaoui, champions du monde avec l'EN militaire, est le nouvel entraîneur du MC Saïda. Il nous parle dans cet entretien de sa nouvelle équipe et nous donne son avis sur le parcours des Fennecs lors du Mondial 2014 au Brésil, qui vient de se terminer, et son point de vue sur le travail accompli par Vahid Halilhodzic, avec l'œil du technicien. Connue pour sa gentillesse et en fin communicateur Mehdaoui se livre sans ambages à nos questions.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR YUCEF ZAKARIA

Dans quelles conditions se déroule la préparation d'intersaison avec votre nouvelle équipe ?

Je n'ai pas du tout à me plaindre de ce côté-là, tout se passe bien dans les meilleures conditions. Le groupe travaille bien et tout le monde est mobilisé pour réussir une bonne préparation. Sans quoi, on ne peut aspirer réaliser une saison à la hauteur des espérances des dirigeants et supporters du Mouloudia de Saïda.

Tout se passe bien donc pour ce stage que le MCS effectue à Ain-Temouchent ?

Nous sommes en plein stage de préparation à Ain-Temouchent. Il a été programmé du 12 au 27 juillet. En cette 2e phase du stage, nous peaufinons l'aspect physique déjà entamé par un travail fondier important, essentiel dans toute préparation d'intersaison, et en même temps nous faisons un travail technico-tactique qui ne manque pas lui aussi d'importance. Des matches amicaux sont au programme, pour nous permettre de jauger du niveau de préparation atteint par le groupe et acquis jusque-là pour chacun de nos éléments.

Quels sont les objectifs qui vous ont été assignés par les dirigeants du MCS ?

Il est question en premier lieu de faire en sorte que le Mouloudia de Saïda ait son mot à dire dans ce championnat de ligue 2 et l'équipe doit être capable de jouer les premiers rôles. Nous voulons construire une bonne équipe, qui sera en mesure de tenir tête à n'importe quel adversaire. On verra par la suite et au fur et à mesure des rencontres de quelle manière les choses vont évoluer. Le plus important, c'est de disposer d'un groupe doté d'un bon état d'esprit, solidaire et ambitieux.

L'accession est-elle néanmoins la priorité du MCS cette saison ?

Il est un peu prématuré de le dire. Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Chaque chose en son temps. Saïda est une ville qui aime le football. Cela se voit dès que les gens vous abordent ici. Mon message est clair dès le départ avec les joueurs. Sérieux, discipline et travail sont mes exigences. Seul le terrain dira si mon équipe est capable de jouer l'accession ou pas. Ce qui est certain, c'est qu'on fera de notre mieux pour être à la hauteur des attentes du public saïdi afin de lui donner de la joie et du bonheur. On veut honorer l'accueillante et hospitalière ville de Saïda.

On a fait appel à vos services en tant qu'ex-sélectionneur national et l'un des meilleurs techniciens du pays pour emmener le MCS à bon port, n'est-ce pas ?

Je suis à vrai dire très touché par l'accueil qui m'a été réservé à Saïda. Je tiens vraiment à remercier vivement, les dirigeants du club avec à leur tête le président Bouarara, les supporters et toute la population de Saïda pour l'estime et le respect qu'ils me témoignent. Je suis déterminé à mettre en place une équipe conquérante et en mesure d'aller de l'avant. Je ne ménagerai aucun effort dans ce sens.

Pensez-vous avoir les joueurs et les moyens pour réaliser une bonne saison ?

Je suis satisfait de ce que j'ai sous la main et de ce qui a été mis à la disposition de l'équipe, en termes de moyens humains et matériels. Nous travaillons dans un bon environnement et dans de bonnes conditions. Avec les membres de mon staff, avec Bachir Selloua comme entraîneur-adjoint et Ahmed Gourmidi comme entraîneur des gardiens de but, nous veillons à appliquer minutieusement le programme de travail établi par nos soins. J'espère que les efforts fournis par nous tous seront récompensés durant la saison. Nos joueurs sont attentifs à nos conseils et se comportent positivement. Nous misons sur des joueurs qui



disposent de qualités certaines, qui ne demandent qu'à avoir la chance de s'exprimer. Nous misons sur l'esprit collectif et la force du groupe et non pas sur un nombre restreint d'individualités.

Passons à présent à l'EN. Votre avis sur le parcours réalisé par les Verts en Coupe du monde au Brésil ?

Même si ce que je vais dire paraît un peu prétentieux de ma part, j'affirme que quand je vois la raclée donnée par l'Allemagne au Brésil, cette même Allemagne qui a dû recourir aux prolongations pour éliminer l'Algérie très difficilement, on peut avoir quelques regrets, parce qu'on aurait pu réaliser en fin de compte un meilleur parcours et pourquoi pas arriver en finale au même titre que les Allemands (!)

C'est un peu aller vite en besogne, non ?

Non, mais c'est surtout pour dire que quand-on y croit vraiment, tout est possible en football et qu'il y a aussi la réalité du terrain. On est arrivé à un stade où il n'y a pas vraiment d'équipes fortes et d'équipes faibles, à proprement dit. Il n'y a que le football qui prime sur le rectangle vert. On aurait dû avoir plus d'ambitions. Quand-on voit des équipes latino-américaines comme le Costa Rica ou le Chili par exemple qui ont présenté un super visage au Mondial, j'estime personnellement que l'EN avait les moyens d'aller plus loin.

Mais, l'objectif qui était de se qualifier au 2e tour a été atteint avec un beau visage présenté par l'Algérie, non ?

Oui, est c'est une très bonne chose pour le football algérien et l'EN. Vous savez, de tout temps, le football algérien a renfermé des joueurs de talents et de haut niveau, avec les Lalmas, Belloumi, Dahleb, Assad, Madjer, Dziri, Tassafout, Saïb et beaucoup d'autres. Finalement, la pâte a toujours existé en Algérie. C'est seulement une question de prise en charge et d'ambitions qu'on doit avoir. Cette Coupe du monde est un tournoi de vérité. Le football restera universel, ce sont les tactiques qui changent.

La participation des Verts a-t-elle été positive à votre sens ?

Le visage qu'a présenté l'Algérie au monde entier, c'est qu'on pouvait compter avec cette équipe algérienne, qui a de l'avis de tous ceux qui ont suivi la Coupe du monde, présenté un visage radieux et séduisant. On a été quelque fois émerveillé par la production et par le jeu présenté par notre équipe. Je prends pour exemple, le match livré contre la Corée du Sud où l'EN nous a gratifié d'un spectacle de haute facture.

Selon vous, Vahid Halilhodzic est-il l'artisan de cette belle sélection ?

Je dirai qu'en tant que sélectionneur national, Vahid Halilhodzic a contribué à mettre en place une bonne et solide équipe nationale. Je

dirai que cette EN était déjà bâtie depuis 2010. On a profité de notre potentiel et de l'expérience acquise au Mondial 2010, il ne faut pas oublier tout cela. Il faut dire que derrière de ce beau parcours et la belle image présentée par l'EN, il y a des dirigeants dévoués, qui ont été à la hauteur et qui n'ont pas cessé de se déployer pour le bien-être de la sélection. La stratégie adoptée pour l'EN a été payante. Je ne parle pas seulement d'Halilhodzic, mais aussi et surtout du président de la fédération, Mohamed Raouraoua et les membres de son bureau fédéral. Cette réussite n'est donc pas l'œuvre d'un seul homme, mais plutôt l'addition des efforts fournis par plusieurs personnes, qui ont, est-il utile de le rappeler, œuvré dans le même sens dans le seul intérêt de l'EN.

***Sur le plan tactique, il y a eu quand même la touche d'Halilhodzic ?**

Sur le plan tactique, il y a eu tellement de changements de joueurs, que je ne peux pas dire s'il y a eu ou non la touche de l'entraîneur. De ce fait, à mon sens la seule véritable touche technique de Vahid a été l'intronisation de Carl Medjani, au poste de milieu de terrain récupérateur, lui qui est défenseur axial habituellement. C'était un choix judicieux de la part du sélectionneur. Dans l'ensemble, c'est la tactique collective qui a primé ainsi que l'esprit de solidarité à toute épreuve du groupe. Les changements récurrents et nombreux des joueurs composant le onze national, prouve qu'à chaque fois, Halilhodzic n'était pas sûr de ses choix précédents. Généralement, un entraîneur change tout lorsque ça ne marche pas, comme il l'aurait souhaité. J'estime que cela a été le cas.

Pouvez-vous illustrer vos propos par un exemple ?

Regardez par exemple le match contre la Belgique que nous avons perdu bêtement. Vahid a été contraint d'apporter d'importants changements lors du match suivant face à la Corée du Sud, afin de provoquer le déclin souhaité et ainsi faire réagir l'EN positivement. Il a fait cela au mauvais moment, mais Dieu merci, ça a été positif.

***C'est-à-dire...au mauvais moment ?**

Tout le monde est resté sur sa faim après le match perdu contre la Belgique, parce que nous avions bien les moyens et les arguments nécessaires au sein de l'effectif pour réussir un bien meilleur résultat. Il fallait oser et jouer l'offensive en optant pour un football total, afin de réussir de bonnes choses. Contre la Belgique, on a comme respecté cet adversaire plus qu'il n'en fallait. On aurait dû plutôt jouer le jeu. Il fallait aussi être capable de jouer la deuxième mi-temps comme on l'a fait en première mi-temps où l'EN était bien en place. Il est difficile d'apporter d'importants changements en pleine compétition. Il faut bien réfléchir aux choses et faire les choix judicieux dès le premier match.

Vous semblez émettre quelques réserves sur les compétences d'Halilhodzic ?

Non, mais je dirais plutôt, qu'il commet lui aussi des erreurs. Par exemple, si vous vous souvenez bien, trois parmi les éléments qui ont joué et/ou brillé lors de cette Coupe du monde, étaient en ballottage ou carrément menacés de ne pas faire partie des 23 éléments qu'allait retenir Halilhodzic pour le Mondial. Il s'agit de Halliche, Belkalem, Yebda et Guedioura. Ce dernier n'a pas été retenu, les trois autres, si. Cela a été décidé au tout dernier moment et pourtant Halliche a joué tous les matches, alors que Belkalem a été titularisé face à la Russie puis contre l'Allemagne. D'autres étaient dès le départ partants pour le Mondial mais ont peu ou pas du tout joué. Vous voyez bien que cela veut dire qu'il y avait une mauvaise estimation et évaluation de certains joueurs au départ. L'entraîneur doit avoir des prévisions et détecter les choses à temps. Halilhodzic n'a donc à mon sens pas vu juste à chaque fois. Il a fait jouer Brahimi et Djabou contre la Corée du Sud, les Verts ont survolé le match. Pourtant, ils étaient sur le banc face aux Belges, alors que l'on s'attendait à leur titularisation.

Vous ne semblez pas tendre avec Halilhodzic ?

Certes, le résultat prime et lui donne raison. Mais, je pense qu'il a fait durant trois ans dans l'approximatif et nous a mené en bateau. Il a réussi parce qu'il y avait des hommes derrière et parce qu'il disposait de tous les moyens nécessaires, qu'aucun sélectionneur n'a eu avant lui. L'intérêt de la nation était en jeu. Les autorités du pays étaient bien présentes pour que l'EN ne manque de rien et présente le meilleur visage possible à la Coupe du monde.

Son départ est-il une perte pour l'EN selon vous ?

Vous savez, Halilhodzic s'est isolé par lui-même. Il a joué la meilleure carte, celle des supporters. Mais, le fait de ne pas communiquer avec les autres, n'était pas de sa part une bonne chose, que ce soit avec la presse locale ou ses collègues algériens que sont les entraîneurs locaux, c'est dommage. Cela dit, on ne peut pas le juger parce qu'on ne connaît pas vraiment sa conception, ni sa méthode de travail puisqu'il ne communiquait pas. Il a eu la chance d'avoir un président comme Raouraoua qui l'a soutenu contre vents et marées. Pour moi, les joueurs ont eu une grande part de réussite qui s'est répétée sur l'équipe. L'EN a présenté deux visages complètement différents, l'un contre la Belgique, l'autre face à la Corée du Sud. Comment juger le sélectionneur ? Je dirai que nous avons eu deux Halilhodzic, celui des matches face au Burkina Faso et à la Belgique et celui des matches contre la Corée du Sud, la Russie et l'Allemagne. Lorsqu'il prend soin d'écouter les critiques constructives, cela l'aide bien dans sa mission, contrairement à lorsqu'il n'en fait qu'à sa tête.

Que pensez-vous du choix de Christian Gourcuff qui lui succède ?

Celui qui arrive doit faire mieux que celui qui part. Vahid a laissé à Gourcuff une équipe performante et des joueurs performants. Cela dépendra de son approche, de sa pédagogie et de sa façon de procéder avec le groupe. Mais, je dirai qu'il s'agit d'un entraîneur ayant fait ses preuves en ligue 1 française, réputé pour ses compétences et auquel on souhaite pleine réussite avec les Verts. Il dispose de tous les moyens et de joueurs de qualité. Il a tout ce qu'il faut pour réussir.

LIGUE 1 : USM ALGER

Les Rouge et Noir fin prêts pour la Supercoupe

L'USM Alger, champion d'Algérie en titre, a regagné le pays avant-hier après douze jours de préparation intense à l'hôtel Green Park d'Istanbul en Turquie.

PAR MOURAD SALHI

La formation phare de la capitale a bouclé son stage de préparation par un bon test contre l'équipe jordanienne d'Al-Wahadat. Après une dizaine de jours de préparation très intense, les poulains d'Hubert Velud ont regagné le pays. Le staff technique a eu l'occasion de travailler surtout le côté physique des joueurs. Les Algérois ont travaillé d'arrache pied pendant cette période en Turquie. Les Rouge et Noir ont bien profité de ce séjour à Istanbul pour régler tous les automatismes. Les coéquipiers de Mohamed Lamine Zemmamouche ont appliqué à la lettre le programme établi par le staff technique. Les Algérois semblent bien recharger les batteries en prévision du match de la super coupe, prévu le 9 août prochain contre le MC Alger, vainqueur de la coupe d'Algérie contre la JS Kabylie. Les Algérois entameront la dernière ligne droite juste après l'Aïd à Alger. Les gars de Soustara ont disputé quatre matches amicaux. En effet, ces quatre joutes amicales ont permis aux joueurs de tester leur forme physique. Les hommes d'Hubert Velud qui ont affronté



des adversaires de grand calibre, ont bénéficié d'un temps de jeu très important. Aussi, ces joutes amicales ont permis au technicien français Velud de remédier aux lacunes et parfaire la cohésion. Le premier responsable à la barre technique

des Rouge et Noir compte déjà une idée sur les onze entrant qui sera reconduit le 9 août contre le MC Alger qui a de son côté effectué une préparation en Turquie également. Les joueurs usmistes ont effectué leur stage avec un moral au beau fixe. Les

séances d'entraînement dans les meilleures conditions possible. Les camarades de Meftah se montrent fin prêts pour ce prochain rendez-vous qu'abrèvera la ville des roses dans quelques jours. Le stage n'a connu durant les douze jours aucun blessé blessure grave. Mis à par le milieu de terrain Akim Orinel qui souffre d'une blessure au mollet, rien n'est à signaler. Ce joueur effectuera une échographie ces jours-ci à Alger pour connaître la nature de sa blessure.

Cette situation ne pourra que renforcer le staff technique qui veut préserver son trophée contre le Doyen géré cette fois-ci par Boualem Charef. Le premier responsable à la barre technique des Rouge et Noir n'aura pas de difficultés pour choisir le meilleur onze. « Nous avons réussi une bonne préparation en Turquie. Notre séjour dans ce pays nous a permis de travailler pas mal d'aspect. Les matches amicaux nous ont permis de travailler la cohésion. Dans l'ensemble, je dirai que le stage fut une grande réussite pour notre équipe », a déclaré l'entraîneur français Velud à la presse.

L'USM Alger aura devant lui une semaine supplémentaire de préparation pour apporter les derniers réglages qui s'imposent avant d'affronter les voisins du MC Alger dans une finale de la super coupe qui s'annonce palpitante et indécise.

M. S.

4^e match amical et 4^e victoire de l'USM Alger

L'USM Alger a battu en amical l'équipe jordanienne d'Al-Wehdat 2-1 (mi-temps) 0-0, dimanche soir à Istanbul dans le cadre de la préparation des Rouge et Noir pour le championnat de Ligue 1 algérienne de football. Les Usmistes, menés au score, ont réussi

à renverser la vapeur grâce à leur attaquant camerounais Nsombo, auteur d'un doublé (77' et 73'). Le champion d'Algérie sortant, boucle ce dimanche son stage de préparation à Istanbul qui a débuté le 9 juillet. Au cours de ce regroupement, il a disputé et remporté ses

quatre matches amicaux au programme, face aux Turcs de Sisli Anadolu Spor Kulübü (6-0), et Iraniens de l'Esteghlal FC de Téhéran (3-2) et l'Esteghlal Ahvaz (2-1). L'USMA entamera la défense de son titre de champion d'Algérie le 16 août prochain avec la réception de l'ES Sétif au

stade Omar-Hamadi. Mais la saison débute plus tôt pour les camarades de la nouvelle "star" de l'équipe Youcef Belaili, en disputant la super coupe d'Algérie contre son voisin le MC Alger, vainqueur de la coupe d'Algérie, le 9 août à Blida.

APS

SAISON FOOTBALLISTIQUE 2014-2015

Les clubs professionnels appelés à engager leurs équipes de jeunes

Les clubs professionnels des deux ligues 1 et 2, doivent engager les équipes de jeunes pour la saison 2014/2015, rapporte lundi la Ligue de

football professionnel (LNF). Ainsi les clubs doivent engager "obligatoirement" des équipes des U-21 (joueurs nés en 1994), U-18 (joueurs nés en 1995 et

1996), U-17 (joueurs nés en 1998 et 1999), et U-15 (joueurs nés en 2000 et 2001). Par ailleurs, la catégorie des U-20 (joueurs nés en 1995 et 1996) reste facultative, précise la LNF. L'instance dirigeante de la compétition rappelle, que la définition de ces âges selon le dernier communiqué bureau fédéral de la FAF, est

liée à des objectifs de formation mais également l'amélioration de la prospection des joueurs nécessaire aux futures compétitions continentales et internationales (CAN et Coupe du monde 2017 et 2019 et JO 2016 et 2020).

APS

MONDIAL-2015 DE HANDBALL (Gr C)

La Suède, la France et l'Egypte, habitués adversaires des Verts

La Suède, la France et l'Egypte qui figurent dans le Groupe C du Mondial-2015 de handball (Qatar/15 janv.-1er fév.), ne sont pas des adversaires inconnus pour la sélection algérienne qui les a déjà affrontés à plusieurs occasions. Outre ces trois équipes, le tirage au sort effectué dimanche soir à Doha, a mis le sept national sur le chemin de la République Tchèque et des Emirats arabes unis, ces derniers les affronteront pour la 1ère fois dans l'histoire de cette compétition. C'est la Suède quadruple championne du monde (1954-1958-1990-1999) qui détient le record de matches (5) livrés face à la sélection algérienne entre 1982 et 2003, terminés tous en faveur des "Vikings". La France sacrée du titre mondial à 4 reprises (1995-2001-2009-2011), a rencontré les Champions d'Afrique en titre à 3 reprises (1990, 1995 et 2001),

alors que les duels algéro-égyptiens au niveau mondial se chiffrent à quatre entre 2001 et 2013. Le tirage au sort de l'édition-1990 disputée en ex-Tchécoslovaquie avait placé également l'Algérie dans le même groupe que la France et la Suède. Cette dernière sera sacrée du titre mondial aux dépens de l'ex-URSS. La République tchèque (sacrée en 1967 avec l'ex-Tchécoslovaquie) n'a affronté les Verts qu'une seule fois. C'était en 1986 (en Suisse), un match remporté par les Tchèques (24-19). Le bilan général est nettement défavorable aux Verts qui en 13 confrontations en ont perdu 10, contre 1 victoire (28-22) et deux nuls (25-25 et 24-24) tous obtenus devant le même adversaire, l'Egypte.

APS

RÉSULTATS DES MATCHES DE L'ALGÉRIE :

SUEDE :

1982: Suède - Algérie	31-15 (1er tour)
1986: Suède - Algérie	24-16 (1er tour)
1990: Suède - Algérie	20-19 (1er tour)
1995: Suède - Algérie	28-22 (1/8 de finale)
2003: Suède Algérie	32-28

EGYPTE :

2001: Egypte - Algérie	21-24 (1er tour)
2003: Egypte - Algérie	25-25 (1er tour)
2009: Algérie - Egypte	28-22 (1er tour)
2013: Algérie - Egypte	24-24

FRANCE :

1990: France - Algérie	21-20 (1er tour)
1995: France - Algérie	23-21 (1er tour)
2003: France - Algérie	32-28 (1er tour)

République Tchèque (ex-Tchécoslovaquie) :

1986: ex Tchécoslovaquie - Algérie	24-19.
------------------------------------	--------



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives

- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

- Met en place un réseau de distribution

- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes

- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

- 10 ans d'expérience

- Sens de communication

- Capacité de négociation et de persuasion

- Force de persuasion

- Rigueur, adaptabilité et mobilité

- Compétences managériales

- Sens de l'analyse

- Raisonnement inductif et déductif

- Doté d'esprit positif et créatif

- Focalisé sur les résultats

- grande résistance à la pression

- Capacité de détecter et de gérer les problèmes

- Maîtrise du français et de l'outil informatique

- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

- Etablissement des documents liés au mode de transport

- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

- Tenue à jour des documents de gestion logistique

- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

- Montage et mise en forme du processus HSE.

- Management et Pilotage du Processus de HSE.

- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée

- Dynamique

- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

- Supervise et contrôle la gestion des agences.

- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

- Maîtrise parfaite de l'outil informatique

- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

FELICITATIONS

Les familles Arabi de Tizi Ouzou et d'Alger félicitent vivement Sabrina et Amal, l'une pour son obtention du BAC série scientifique, l'autre pour son succès au BEF.

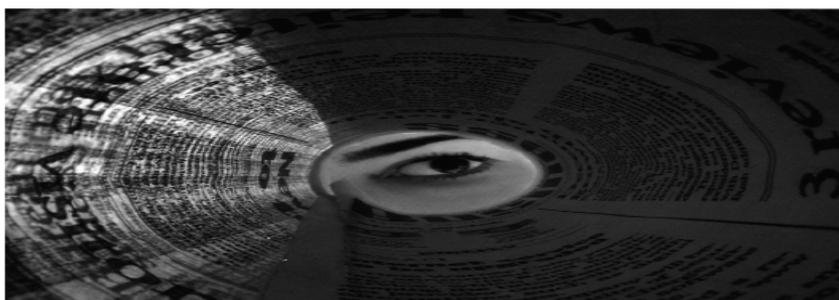
En cette heureuse occasion, elles souhaitent pour leurs filles d'autres réussites dans leurs cursus scolaire et universitaire.

Les familles Ghobrini et Ghomras de Tizi Ouzou et d'Ait Zellal félicitent vivement leur fille Sissa pour avoir obtenu son BEF et lui souhaitent d'autres succès.

Midi Libre n° 2238 - Mardi 11 juillet - 80/14

MIDI

Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 20, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES TAMDA TIZI-OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° .D.A../2015

La direction des œuvres universitaires Tamsa (DOU) sise à la résidence universitaire Hasnaoua2 lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'approvisionnement des résidences universitaires rattachées à la Direction des œuvres universitaires Tamsa à savoir :

- Résidence Universitaire TAMDA 1
- Résidence Universitaire TAMDA 2
- Résidence Universitaire TAMDA 3
- Résidence Universitaire TAMDA 4

En produits alimentaires selon les lots suivants :

- Lot 01 : Viande Rouge Fraîche
- Lot 02 : Poulet frais prêt à la cuisson
- Lot 03 : Œufs frais
- Lot 04 : Poissons frais
- Lot 05 : Fruits et Légumes
- Lot 06 : Alimentation Générale
- Lot 07 : Produits laitiers
- Lot 08 : Pain courant 250 grs
- Lot 09 : Croissants, Brioches et Pain au chocolat

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges à la DOU Tamsa sise à la résidence universitaire Hasnaoua2, Tizi-Ouzou, contre le paiement de 3 000 DA.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, selon les moyens dont ils disposent.
- Tout produit manquant dans le cadre d'un lot donné entraînera le rejet de la soumission y afférent pour « lot incomplet ».

Les offres doivent être déposées à la DOU Tamsa sise à la résidence universitaire Hasnaoua2, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges.

Conformément à l'article 51 du décret présidentiel 10-236 modifié et complété la soumission doit comporter :

1ère enveloppe : (offre technique) contenant les pièces suivantes :

- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée par le soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Une déclaration de probité remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce certifié par le centre national du registre de commerce ;
- Une copie légalisée du statut, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale ;
- Une copie légalisée du numéro d'immatriculation fiscale(NIF) ;
- Les pièces justificatives des moyens matériels spécifiques à l'activité délivrées par les services administratifs compétents (moyens de transport, moyens de stockage frigorifique, aire d'entreposage) indiqués dans la N.B ;
- Une attestation légalisée de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS) ;
- Attestation d'affiliation individuelle des travailleurs mis à la disposition.
- L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement du soumissionnaire, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, et du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'il s'agit d'une société ;
- Une copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2012 auprès du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale ;
- Cartes grises des véhicules accompagnés d'assurances et contrôle technique
- Les références professionnelles du soumissionnaire, justifiées par des attestations de bonne exécution de marché à commande dont le montant est supérieur à 8 000 000.000DA portant sur l'approvisionnement des collectivités des produits similaires à l'objet du lot.
- Les bilans comptables des trois dernières années (2011-2012-2013) accompagné par des comptes de résultat de la même période, certifiés par un commissaire aux comptes et les services des impôts ;
- Une caution de soumission représentant plus de 1 % du montant de l'offre lorsque l'offre ou les offres tous lots confondus du soumissionnaire dépassent le montant total en toutes taxes comprises de 300 000 000 DA ;
- Liste de moyens humains et matériels proposés (modèle joint dans le cahier des charges).
- Le cahier des charges cacheté, signé et paraphé par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».

N.B. : Les moyens matériels spécifiques à l'activité doivent être justifiés par ce qui suit :

- Moyens de transport :** Cartes grises, P.V. de contrôle technique en cours de validité et contrats d'assurances pour les véhicules mis à la disposition ou factures d'achat (établies au nom du soumissionnaire) délivrées par un concessionnaire pour les propriétaires avec une attestation relative à l'hygiène des véhicules pour le transport des produits délivrée par les services administratifs compétents, accompagné d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice, daté postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Moyens de stockage et d'entreposage :

- Moyens d'entreposage :**
Les actes de propriété ou donation pour les moyens d'entreposage qui seront calculée en M³.
- Moyens de stockage :**
Factures d'achat de chambre froide accompagné d'un agrément sanitaire qui sera calculé en M³ accompagné d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice, daté postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Moyens de production :

- Les moyens de production doivent être justifiés par des documents dûment authentifiés présentés par le soumissionnaire notamment les factures d'achats accompagné par attestation de capacité de production des fours délivrée par un organisme compétent et d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice daté de moins d'une année à la date de soumission.

NB: Le soumissionnaire doit remplir et signer la liste des moyens de transport, humains et de stockage selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.

Le soumissionnaire doit présenter des moyens spécifiques pour chaque lot séparément (le cumul de ces moyens n'est ni autorisé ni comptabilisé)

2ème enveloppe : (offre financière) contenant les pièces suivantes.

- La lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire, selon, le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires daté et signé par le soumissionnaire ;
- Le devis estimatif et quantitatif daté et signé par le soumissionnaire

Les deux enveloppes comportant l'offre technique et l'offre financière du lot concerné, doivent être insérées dans une seule-enveloppe unique fermée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° .D.A../DOU/2015
AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT EN DENREES
ALIMENTAIRES LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES DE LA
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
TAMDA - TIZI-OUZOU
LOT N°.....
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

Le dépôt des offres est fixé à 30 jours après la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de 8 H 30 à 11 H 00.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera simultanément en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres. Elle aura lieu le même jour de dépôt à 11h.30mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES HASNAOUA TIZI-OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° .D.A../2015

La direction des œuvres universitaires Hasnaoua (DOUH) sise à la résidence universitaire Hasnaou2 lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'approvisionnement des résidences universitaires rattachées à la Direction des œuvres universitaires Hasnaoua à savoir :

- Résidence universitaire : HASNAOUA I
- Résidence universitaire : HASNAOUA II
- Résidence universitaire : HASNAOUA III
- Résidence universitaire : HASNAOUA IV
- Résidence universitaire : Ex Habitat

En produits alimentaires selon les lots suivants :

- Lot 01 : Viande Rouge Fraîche
- Lot 02 : Poulet frais prêt à la cuisson
- Lot 03 : Œufs frais
- Lot 04 : Poissons frais
- Lot 05 : Fruits et Légumes
- Lot 06 : Alimentation Générale
- Lot 07 : Produits laitiers
- Lot 08 : Pain courant 250 grs
- Lot 09 : Croissants, Brioches et Pain au chocolat

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges à la DOU Hasnaoua sise à la résidence universitaire Hasnaou2, Tizi-Ouzou, contre le paiement de 3 000 DA.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, selon les moyens dont ils disposent.
- Tout produit manquant dans le cadre d'un lot donné entraînera le rejet de la soumission y afférent pour « lot incomplet ».

Les offres doivent être déposées à la DOU Hasnaoua sise à la résidence universitaire Hasnaou2, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges.

Conformément à l'article 51 du décret présidentiel 10-236 modifié et complété la soumission doit comporter :

1ère enveloppe : (offre technique) contenant les pièces suivantes :

- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée par le soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Une déclaration de probité remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce certifié par le centre national du registre de commerce ;
- Une copie légalisée du statut, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale ;
- Une copie légalisée du numéro d'immatriculation fiscale(NIF) ;
- Les pièces justificatives des moyens matériels spécifiques à l'activité délivrées par les services administratifs compétents (moyens de transport, moyens de stockage frigorifique, aire

- d'entreposage) indiqués dans la N.B ;
- Une attestation légalisée de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS) ;
- Attestation d'affiliation individuelle des travailleurs mis à la disposition.
- L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement du soumissionnaire, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, et du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'il s'agit d'une société ;
- Une copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2012 auprès du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale ;
- Cartes grises des véhicules accompagnés d'assurances et contrôle technique
- Les références professionnelles du soumissionnaire, justifiées par des attestations de bonne exécution de marché à commande dont le montant est supérieur à 8 000 000.000DA portant sur l'approvisionnement des collectivités des produits similaires à l'objet du lot.
- Les bilans comptables des trois dernières années (2011-2012-2013) accompagné par des comptes de résultat de la même période, certifiés par un commissaire aux comptes et les services des impôts ;
- Une caution de soumission représentant plus de 1 % du montant de l'offre lorsque l'offre ou les offres tous lots confondus du soumissionnaire dépassent le montant total en toutes taxes comprises de 300 000 000 DA ;
- Liste de moyens humains et matériels proposés (modèle joint dans le cahier des charges).
- Le cahier des charges cacheté, signé et paraphé par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».

N.B. : Les moyens matériels spécifiques à l'activité doivent être justifiés par ce qui suit :

- Moyens de transport :** Cartes grises, P.V. de contrôle technique en cours de validité et contrats d'assurances pour les véhicules mis à la disposition ou factures d'achat (établies au nom du soumissionnaire) délivrées par un concessionnaire pour les propriétaires avec une attestation relative à l'hygiène des véhicules pour le transport des produits délivrée par les services administratifs compétents, accompagné d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice, daté postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Moyens de stockage et d'entreposage :

- Moyens d'entreposage :**
Les actes de propriété ou donation pour les moyens d'entreposage qui seront calculée en M³.
- Moyens de stockage :**
Factures d'achat de chambre froide accompagné d'un agrément sanitaire qui sera calculé en M³ accompagné d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice, daté postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Moyens de production :

- Les moyens de production doivent être justifiés par des documents dûment authentifiés présentés par le soumissionnaire notamment les factures d'achats accompagné par attestation de capacité de production des fours délivrée par un organisme compétent et d'un procès verbal de constat établi par un huissier de justice daté de moins d'une année à la date de soumission.

NB: Le soumissionnaire doit remplir et signer la liste des moyens de transport, humains et de stockage selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.

Le soumissionnaire doit présenter des moyens spécifiques pour chaque lot séparément (le cumul de ces moyens n'est ni autorisé ni comptabilisé)

2ème enveloppe : (offre financière) contenant les pièces suivantes.

- La lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire, selon, le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires daté et signé par le soumissionnaire ;
- Le devis estimatif et quantitatif daté et signé par le soumissionnaire.

Les deux enveloppes comportant l'offre technique et l'offre financière du lot concerné, doivent être insérées dans une seule-enveloppe unique fermée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° .D.A../DOUH/2015
AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT EN DENREES
ALIMENTAIRES LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES DE LA
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
HASNAOUA - TIZI-OUZOU
LOT N°.....
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

Le dépôt des offres est fixé à 30 jours après la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de 8 H 30 à 11 H 00.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera simultanément en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres. Elle aura lieu le même jour de dépôt à 11h.30mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

Mots fléchés n°224

amateur de piqueor contrariai	bureau d'avocat	doctrine condam- née vraies	épuisés	preuve	cuirais à l'huile longue période	existen- ces type du plagard
↓	attachai	↓	↓	↓	↓	↓
donneras à bail				maquille		
↓				ours turinois		
plées				empes- teras très fatigué		
↓				↓		
tourbillon					unité d'âge pendentif bucal	trajet du jour
↓		enchai- née n'avoue- ra pas		le dessus du panier grosse volaille	↓	↓
ceinture d'Asie						
↓						
drus	apparue signa- taires		dyna- misme			enrou- leront
↓	↓		détaler			↓
			sommet de toiture proche parent			ici mâchent long- temps
ori de muletier effet comique		tire sur le cigare loquiel de teste	↓		en excès aliment de bestiaux	
↓		↓			↓	
					salle sur- chauffée	
chef de file ordre de tir				le meilleur multiple de deux	brisas	
↓				↓	↓	
		fin de verbe citera en justice		enjam- bées		fureur d'ancêtre provo- quera
↓		↓		motif		↓
louperez					petit equidé	
↓	chérirait				↓	
vile			sans dif- ficulté crias tel l'agneau			
↓			↓			
vastes domai- nes	suppor- tera avoir la priorité			repré- sentent de plus	posa un greffon métal de filon	
↓	↓			↓	↓	
						couvert d'hippo- thèques
forme de désert		règle d'état			île de Vendée	régal de berger devins hardi
↓		hellène			boulliers	↓
très vive		↓			habit féminin roue à gorges	
↓					↓	
repères côtiers			vaincre			
↓			prépo- sition			
altièrre			troubée			volatile à beau plumage
↓			↓			↓
indices				souillés		
↓				↓		

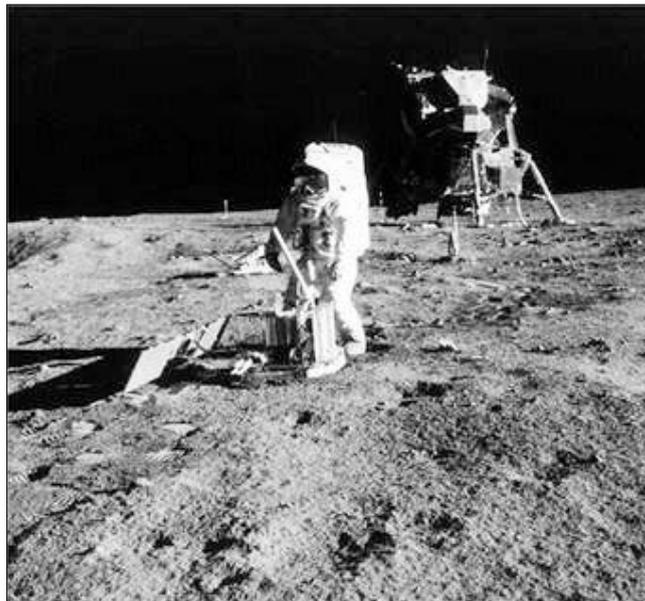
SUDOKU	N°224	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 223																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		N°223																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td>4</td><td></td><td>9</td><td></td><td>8</td></tr> <tr><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9 3</td><td></td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td>2 3</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6 5</td><td>3 4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>1 7</td><td></td><td></td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td>8 1</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td>2</td><td></td><td>3</td></tr> </table>	4		9		8		7			4			9 3		7	5			2 3			6 5	3 4				1 7			6	7			8 1			8			2	1		2		3	<table border="1"> <tr><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td></tr> </table>	6	3	8	9	2	1	7	5	4	2	5	7	4	3	8	1	9	6	4	9	1	6	7	5	2	8	3	5	6	2	1	4	9	8	3	7	8	7	3	2	5	6	4	1	9	9	1	4	3	8	7	6	2	5	7	8	9	5	6	2	3	4	1	3	2	5	7	1	4	9	6	8	1	4	6	8	9	3	5	7	2	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>F</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>C</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>C</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>I</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>N</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>G</td></tr> <tr><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>C</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>V</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>U</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>L</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>I</td></tr> </table>	■	V	■	A	■	A	■	A	■	P	■	B	■	F	■	P	■	R	■	O	■	V	■	E	■	N	■	C	■	A	■	B	■	I	■	M	■	E	■	R	■	A	■	P	■	I	■	L	■	A	■	I	■	S	■	C	■	S	■	I	■	T	■	E	■	R	■	A	■	T	■	V	■	E	■	G	■	E	■	T	■	A	■	I	■	M	■	E	■	U	■	T	■	S	■	A	■	S	■	O	■	B	■	E	■	R	■	E	■	R	■	E	■	L	■	S	■	E	■	A	■	L	■	I	■	N	■	R	■	A	■	B	■	S	■	T	■	A	■	G	■	B	■	A	■	R	■	I	■	D	■	E	■	R	■	I	■	L	■	L	■	I	■	C	■	O	■	S	■	E	■	U	■	M	■	E	■	N	■	E	■	T	■	E	■	S	■	S	■	E	■	S	■	A	■	C	■	M	■	E	■	R	■	A	■	S	■	E	■	V	■	P	■	A	■	T	■	T	■	E	■	E	■	U	■	R	■	A	■	D	■	I	■	C	■	E	■	L	■	D	■	E	■	R	■	I	■	V	■	E	■	R	■	S	■	I	■	E	■	R	■	A	■	L	■	I
4		9		8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	7			4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
		9 3		7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
5			2 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	6 5	3 4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	1 7			6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
7			8 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	8			2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
6	3	8	9	2	1	7	5	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
2	5	7	4	3	8	1	9	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
4	9	1	6	7	5	2	8	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
5	6	2	1	4	9	8	3	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
8	7	3	2	5	6	4	1	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
9	1	4	3	8	7	6	2	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
7	8	9	5	6	2	3	4	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
3	2	5	7	1	4	9	6	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1	4	6	8	9	3	5	7	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
■	V	■	A	■	A	■	A	■	P	■	B	■	F																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	P	■	R	■	O	■	V	■	E	■	N	■	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	A	■	B	■	I	■	M	■	E	■	R	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	P	■	I	■	L	■	A	■	I	■	S	■	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	S	■	I	■	T	■	E	■	R	■	A	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	V	■	E	■	G	■	E	■	T	■	A	■	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	M	■	E	■	U	■	T	■	S	■	A	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	O	■	B	■	E	■	R	■	E	■	R	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	L	■	S	■	E	■	A	■	L	■	I	■	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	R	■	A	■	B	■	S	■	T	■	A	■	G																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	B	■	A	■	R	■	I	■	D	■	E	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	I	■	L	■	L	■	I	■	C	■	O	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	■	U	■	M	■	E	■	N	■	E	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	■	S	■	S	■	E	■	S	■	A	■	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	M	■	E	■	R	■	A	■	S	■	E	■	V																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	P	■	A	■	T	■	T	■	E	■	E	■	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	R	■	A	■	D	■	I	■	C	■	E	■	L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	D	■	E	■	R	■	I	■	V	■	E	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	S	■	I	■	E	■	R	■	A	■	L	■	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													

Quand la Nasa perd des morceaux de Lune

A quoi peut, donc, encore servir la Nasa ? Alors que les heures glorieuses de la conquête spatiale semblent bien lointaines, la célèbre agence américaine pourrait bien se reconvertir dans la chasse aux échantillons. Selon un audit effectué par elle, 517 morceaux de lune auraient disparu entre 1970 et 2010 après avoir été prêtés.

Echantillons de sol lunaire, morceaux de météorites et autres poussières d'étoiles, autant d'objets collectés par l'agence spatiale américaine depuis les années 60 et qui manquent aujourd'hui à l'appel. Les échantillons lunaires peuvent, en effet, être utilisés de différentes manières : pour la recherche scientifique, ils peuvent être envoyés à des laboratoires. Pour une fonction plus pédagogique, rien de tel qu'un bout de Lune pour appâter le chaland dans les musées, qui possèdent parfois des collections entières de matériaux spatiaux. Enfin, le fragment lunaire a souvent été utilisé comme cadeau diplomatique, afin de mettre en valeur la puissance spatiale américaine après les missions Apollo. Hélas, la générosité de la Nasa n'a pas été récompensée. Selon le rapport, certains scientifiques auraient conservé des échantillons pendant plus de trente ans, sans conduire une seule expérience à leur sujet, avant de les retrouver rangés au fond d'un placard. D'autres fragments auraient même disparu, détruits accidentellement, perdus ou vendus.

Le problème ne concerne qu'une infime fraction des dizaines de milliers



de matériaux ramenés lors des missions Apollo, mais est suffisamment préoccupant pour que la Nasa décide de réagir. La récupération de ces objets perdus est devenue la spécialité de Joseph R. Gutheinz, raconte le quotidien britannique *The Independent* : «Cet ancien agent de la Nasa interceptait les citoyens qui essayaient de vendre des rochers lunaires qu'ils avaient acquis de manière illégale au marché noir, parfois pour des millions de dollars. Maintenant, il essaye de les trouver où il peut, les endroits les plus probables étant une boîte à chaussure ou une cave.»

Car si l'appât du gain peut conduire au vol de ces échantillons, leur perte est le plus souvent due à la négligence humaine. Une attitude que dénonce Gutheinz :

« Si un gouverneur à qui on a prêté un échantillon n'est pas capable de le protéger, c'est qu'il n'est peut-être pas si vigilant que ça. Et s'il le ramène chez lui, quoi d'autre peut-il aussi avoir ramené ? »

En mars, plus de 26.000 échantillons de la Nasa étaient en prêt, pour une collection total de 140.000 morceaux

La revue de presse des animaux : "Mieux vaut têtard que jamais !"

Au menu : le singe sans nez birman enfin photographié vivant, une minuscule grenouille Papoue, un taon au beau postérieur nommé Beyoncé, des Poil à gratter et des duels de scarabées... Encore de nouvelles espèces découvertes ! Et pas n'importe lesquelles ! Le site *futura-sciences.com* publie la photo du singe sans nez qui vit en Birmanie et qui a été photographié vivant pour la première fois. Le *Rhinopithecus strykeri* est incroyable mais hélas, déjà menacé par les chasseurs ! Autre espèce étonnante, la plus petite grenouille du monde, plus petite qu'une pièce de 10 cents américains, découverte récemment en Papouasie-Nouvelles Guinée. Toute petite et avec la particularité d'éclore sous sa forme adulte et non en tant que têtard, pour respecter le proverbe « Mieux vaut têtard que jamais ! ». Quant au taon, cette



duche identifiée pour la première fois par un entomologiste dans l'Etat du Queensland en 1981, on vient de le baptiser d'un nom de choix : *Sceptia plinthinia beyoncae*. Elle va donc avoir l'honneur de s'appeler comme la chanteuse Beyoncé née en 1981. Mais, la vraie raison du nom de celle que l'on surnomme la « diva des taons », est

pourvue d'un derrière coloré et particulièrement rebondi ! Des mouches portant le nom de nos chanteuses à succès et des chiens et chats stars de nos tickets de jeu ! Voilà de jolies idées pour sensibiliser nos contemporains à la cause animale. Bravo à La Française des jeux qui a lancé un nouveau ticket à gratter, illustré de 9 animaux au poil qui ont été désignés en fonction de leur caractère, lors d'un concours sur le Web. *Femme Actuelle* nous explique

que ce jeu, nommé Poil à gratter et produit à 70 millions d'exemplaires, consiste à gratter des symboles d'os et de souris pour espérer gagner jusqu'à 15.000 euros. Sachant qu'un Français sur deux vit avec un chat ou un chien, ce nouveau concept devrait faire japper de joie les foules !

Les animaux ont depuis toujours servi aussi à amuser les hommes, notamment lors de monstrueux combats de coqs ou de chiens. Plus étonnant et semble-t-il, moins cruel, le duel de scarabée, grande passion thaïlandaise décrite par le Bangkok Post et diffusé dans *Courrier International*. Les kwang, ou scarabée-rhinocéros, sont pourvus de cornes et luttent naturellement pour les femelles mais, sans jamais se tuer. C'est une lutte à la façon des sumos, où le vainqueur doit juste renverser l'autre. Ces animaux sont les plus forts du monde, capables de soulever jusqu'à 850 fois leur poids. On les prélève dans la nature au mois d'août. On les alimente pour les rendre plus vaillants, puis on les met en présence de femelles pour voir leurs réactions et sélectionner les plus batailleurs pour le grand tournoi national qui a lieu en septembre. Une fois les festivités terminées, on les laisse s'accoupler avant de les relâcher dans la forêt. Dure la vie d'athlète !

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIÈRE DOUCHE

Inventeur : **Merry Delabost** Date : **1872** Lieu : **France**

C'est le médecin-chef Merry Delabost, de la prison de Bonne-Nouvelle à Rouen, en 1872, qui inventa la douche afin que les prisonniers aient une meilleure hygiène. Il s'agissait de douches collectives avec jets individuels.



RENAUD : LE ROUGE ET LE NOIR

20h50



À l'occasion de la sortie de l'album «La bande à Renaud», W9 diffuse un documentaire dédié à cet artiste incontournable. Avec 23 albums totalisant quasiment 20 millions d'exemplaires, Renaud est l'un des chanteurs les plus populaires en France. «Hexagone», «Laisse béton», «Dans mon HLM», «Mistral gagnant», «Manhattan Kaboul»... les chansons de Renaud font désormais partie du patrimoine de toute une génération. Ce portrait retrace, en toute intimité, la carrière et la vie du chanteur, depuis ses débuts comme comédien jusqu'aux succès qui l'ont imposé comme une grande star de la chanson française.

L'ÉTÉ D'EN QUÊTE D'ACTUALITÉ PIZZA, POULET : COMMENT SE RÉGALER... SANS SE...

22h30



Aujourd'hui, les produits low cost représentent plus d'un tiers du marché alimentaire. Mais comment les industriels font-ils pour casser les prix ? Pour le comprendre, enquêtes sur trois produits très populaires auprès des consommateurs français : la pizza, le poulet et les sushis. «La pizza». Le plat cuisiné le plus vendu en France est aussi celui qui assure les meilleures marges aux fabricants. Parfois, les pizzas sont à moins de deux euros pièce... - «Le poulet». Poulet entier ou découpé, le secret réside dans les méthodes d'élevage industrialisées. «Le Sushi». Longtemps réputés comme un produit de luxe, les sushis ont désormais eux aussi leur version premier prix.

L'HÔTEL DE LA PLAGE

20h45



Paul cache ses soucis professionnels à sa famille et à ses amis, décidé à s'en sortir tout seul. Isabelle, troublée par le comportement de Martin, le pousse à avouer qu'il est tombé amoureux de Carla. Isabelle pense qu'elle peut reconstruire son couple, mais pour Martin, rien ne sera plus jamais comme avant. Stéphanie découvre que Victor partage sa chambre d'hôtel avec une femme. Peu de temps après, il reçoit une demande de divorce. Sophie révèle à Victor que la famille de Vargas l'a chargée de mener une enquête sur sa disparition de l'hôtel l'été dernier.

MUSIQUES EN FÊTE

20h45



Depuis le théâtre Antique d'Orange, France 3 propose une soirée culturelle exceptionnelle présentée par Rolando Villazon, le grand ténor franco-mexicain internationalement reconnu, avec les plus beaux moments des quatre dernières éditions de Musiques en fête. L'occasion de retrouver Ruggero Raimondi, Joseph Calleja, Inva Mula, Vittorio Grigolo, Julie Fuchs, Nolwenn Leroy, Julien Clerc, Salvatore Adamo, Laurent Gerro et le Bagad de Lann-Bihoué, ainsi que les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo et du chœur Orfeon Pamplone, réunis le 20 juin 2014, avec des tubes, des duos, des séquences étonnantes, mêlant variétés, ballets et des airs populaires.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CHACUN CHERCHE SON CHAT

22h55



Une jeune femme maquilleuse, Chloé, partage un appartement avec un ami artiste, Michel, dans le quartier de la Bastille. À l'occasion d'un départ en vacances, elle remet son chat à un voisin, madame Renée, une «vieille dame à chats» recommandée par un serveur de bar. À son retour, le chat a disparu. La dame à chats met alors en place un réseau de recherche qui regroupe ses vieilles amies du quartier et aussi le jeune Djamel, garçon un peu demeure, chevalier servant qui s'éprend de la jeune Chloé. Il l'entraîne dans une quête éperdue par les cours et les ruelles du 11^e arrondissement de Paris, à la recherche du matou

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE

20h45



Guy, pompiste, arrondit ses fins de mois en escroquant ses clients. Un jour, un automobiliste suspicieux le confond et Guy perd son emploi et son logement de fonction. Le soir même, il s'installe d'autorité chez Françoise, compagne de son ami Daniel. Le couple faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Guy en profite pour faire venir dans l'appartement des filles de rencontre, ce qui provoque quelques désagréments à ses hôtes. Chauffeur dans une compagnie de taxis-marchandises, Daniel fait bientôt embaucher Guy. Les deux garçons forment une équipe et Guy ne manque pas une occasion de «stier au flanc», à l'inverse de Daniel, consciencieux et bien vu de son patron.

ZONE INTERDITE VACANCES BLING BLING : UN ÉTÉ POUR TOUT FLAMBER

20h50



L'été, c'est la saison pour se faire remarquer. Il faut être beau, original, drôle et sexy. Et l'argent doit se voir. Il y a les gosses de riches, qui dépensent sans compter. Mais il y a aussi d'autres jeunes, moins nantis, qui dépensent tout leur salaire en quelques heures, avant de retomber dans la difficile réalité du quotidien. De Paris à Cannes, en passant par Saint-Tropez et Dubaï, «Zone interdite» a filmé les cousins Lorenzo et Angelo, qui triment dur pour tout claquer en quelques heures ; Kevin, le fils à papa ; Joy, qui rêve d'être la nouvelle Céline Dion ; ainsi que Vincent et Taylor, les professionnels du bling bling... Ils ont un été pour tout flamber.

MENTALIST JEU DE DUPES

20h50



Le membre d'un réseau activiste de lutte antisectes, Gabriel Meadows, est retrouvé mort dans son bureau. Il enquêtait sur l'organisation Visualize, dont il faisait autrefois partie. Des traces de sang ont été nettoyées et l'ordinateur portable de la victime a disparu. Jane remarque la présence d'un officier de police adroite de la secte sur la scène de crime, mais celui-ci refuse de parler pendant son interrogatoire. Bret Stiles se rend alors au CBI pour convaincre son disciple de parler. Le jeune homme avoue s'être rendu sur place avant ses collègues et avoir nettoyé le sang, mais ce n'est pas lui qui a volé l'ordinateur portable de la victime.

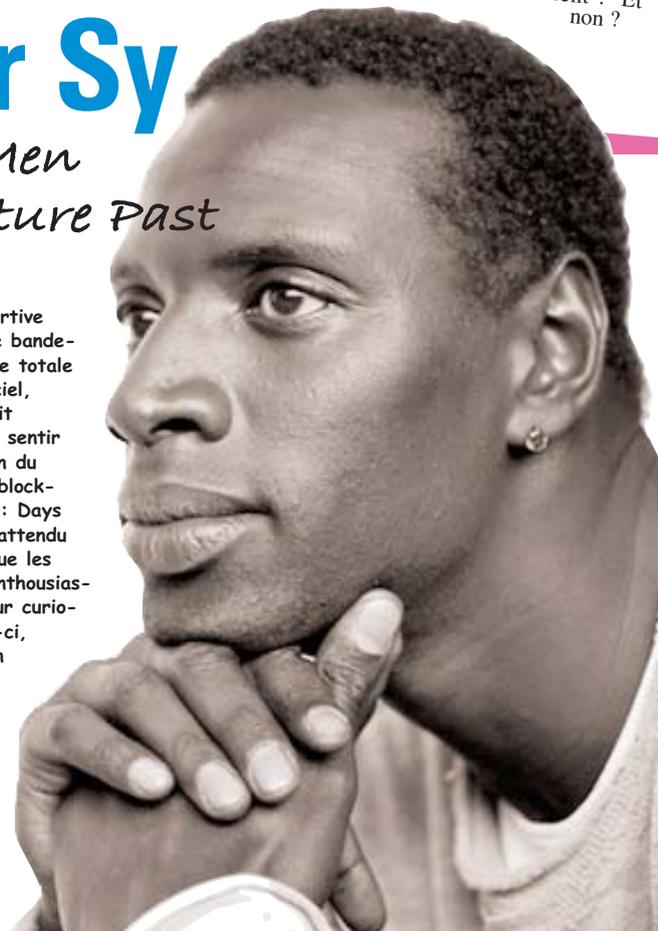
Paris Jackson

après les larmes, enfin apaisée !

Paris Jackson est apparue pour la première fois publiquement après plusieurs mois passés à l'abri des regards pour soigner sa dépression. En juin 2013, elle avait été transportée en urgence à l'hôpital

après une tentative de

suicide. Après avoir traversé des moments de profond désespoir, Paris Jackson semble enfin avoir retrouvé la joie de vivre. La fille de Michael Jackson est apparue pour la première fois publiquement ce week-end dans les rues de Calabasas, en Californie. La jolie jeune fille de 15 ans a accompagné son petit frère, Blanket, à son cours de karaté. Elle n'était pas toute seule puisque son cousin, TJ, et ses enfants, étaient à ses côtés. Et c'est souriante et détendue que la belle



Omar Sy

star de *X-Men days of future Past*

Avec une apparition furtive dans la toute première bande-annonce et une absence totale du second trailer officiel, l'impatience commençait grandement à se faire sentir quant à la participation du Frenchie Omar Sy au blockbuster annoncé *X-Men: Days of Future Past*, était attendu en salles. Mais voilà que les admirateurs les plus enthousiastes ont pu soulager leur curiosité grâce, cette fois-ci, à un extrait dévoilé en marge des MTV Movie Awards qui se sont déroulés dimanche 13 avril au Nokia Theatre de Los Angeles.

Dita Von Teese

un nouvel amour ?

Ces derniers mois, on a vu Dita Von Teese à plusieurs reprises particulièrement proche de Benji Madden, frère de Joel Madden, le mari de Nicole Richie, mais c'est au bras d'un mystérieux inconnu que Dita Von Teese a été repérée, samedi 15 mars, dans les rues de New York.

Il semblerait bien que l'icône burlesque soit décidément très douée pour brouiller les pistes : de sortie dans les avenues ensoleillées de la Grosse Pomme.



Anne Sinclair

elle brise enfin le silence...

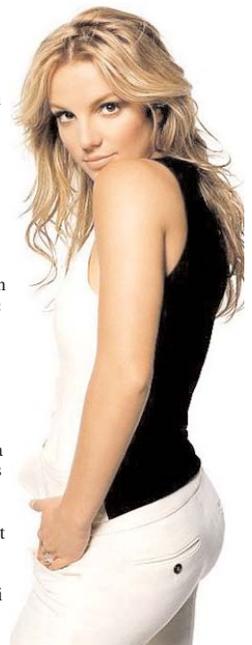
"Libre", "digne", "entière" : les éloges ont plu sur Anne Sinclair suite à son passage dans *"Un jour, un destin"*. En visionnant l'émission, on a pourtant du mal à se réjouir : la journaliste n'a pas eu un mot pour les victimes de DSK, préférant simplement qualifier son comportement de "sot, stupide, incohérent". Et dangereux, non ?



Britney Spears

un futur mariage au soleil

Le couple Britney Spears-Jason Trawick aurait prévu de se marier au soleil. On avait d'abord évoqué un mariage traditionnel au Kentwood en Louisiane. Selon *Radaronline*, la chanteuse envisagerait de s'unir à Jason Trawick « vers la fin de l'été, dans un pays tropical, très chaud ». La cérémonie sera intime avec une liste d'invités triés sur le volet composée de la famille proche et des meilleurs amis du couple. C'est Sean Preston et Jayden James, les deux fils qu'elle a eus avec son ex-mari Kevin Federline qui apporteront les



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h00
Dohr	12h45
Asr	16h40
Maghreb	20h05
Icha	21h50

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

COLLOQUE INTERNATIONAL À BEJAIA

Hommage au jurisconsulte, Al-Gubrini (1246-1314)

Al-Gubrini, jurisconsulte et bio-bibliographe émérite du Moyen-Age, sera au cœur d'un colloque international, prévu en novembre prochain à Bejaia. D'éminents chercheurs y seront conviés, pour revisiter le parcours, l'œuvre et la singularité de celui qui a fait office à la fois de fakih, éducateur, pédagogue, historien et homme politique durant une période où Bejaia était le siège d'un rayonnement scientifique de premier ordre. Natif de la région des Ait-Gubrin, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Al-Gubrini, de son vrai nom Ahmed Abu el Abbas, est connu surtout pour avoir été un jurisconsulte de grande compétence qui exerça dans plusieurs régions du Maghreb, notamment à Tunis, avant de s'établir à Bejaia où il officia avec le grade de Qadi El Qoudate (le juge des juges). Son arrivée dans la capitale des Hammadides coïncidait, au-delà de sa charge, avec une intense activité scientifique et intellectuelle dont il s'était goulûment abreuvé et qui, au demeurant, lui a permis de côtoyer des personnages illustres, à l'instar du célèbre philosophe catalan Raymond Lulle. Et Bejaia, à l'époque, abritait, une pléiade d'érudits,

affublés tous, du reste, de titre de "princes de la science." Elle regroupait, en effet, plus d'une centaine de figures spécialisées dans des domaines aussi divers que variés, allant de la théologie aux mathématiques, deux disciplines prédominantes alors, en passant par l'architecture, la musique et l'anthropologie. Al-Gubrini a "goûté" à chacune des disciplines dont l'accès l'a autorisé à rédiger, juste quelques mois avant sa mort (1314), une œuvre anthropologique, intitulée *Unwan ad-Diraya* (Symbole du savoir), dans laquelle, il référencie et dresse le portrait d'une centaine de savants de Bejaia, mais y donne de plus, une foule d'informations de tout ordre sur l'époque dont l'importance polarise encore une multitude de recherches universitaires, autant en Algérie qu'à l'étranger. "Ses chroniques peuvent permettre dans l'avenir de jeter un pont entre recherches sociologiques et recherches historiques", souligne, à ce titre, l'historien Français Dominique Urvoy, relayant un constat d'Ibn Khaldoun, qui estimait que ce recueil biographique était destiné à "mettre en relief la précéllence non pas d'un individu,

mais d'une cité toute entière à une époque déterminée, grâce aux mérites de ses lettrés et hommes de religion." C'est dire tout l'intérêt de cette contribution qui concentre, en fait, toute l'érudition et l'influence de l'auteur qui, du reste, lui a valu des responsabilités politiques et décisionnelles de haute importance, mais aussi sa mort, ayant été impliqué dans des négociations décisives, entre le sultan Hafside de Tunis (1304) et l'émir de Bejaia, engagé dans un processus d'autonomisation totale de sa province par rapport au pouvoir central. Accusé de trahison, Al-Gubrini a dû le payer de sa vie. Il a été exécuté en 1314. Aussi, le colloque se propose d'éclairer autant que faire se peut sa vie, "son parcours, ses actions, mais aussi de localiser et répertorier les documents d'archives disponibles, puis de favoriser leurs éditions", selon le président de la société savante "Gehimab", (Groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Bejaia), initiatrice de l'évènement en collaboration avec le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) à Alger

BOUMERDÈS

Des agriculteurs ferment la RN 12

La RN 12 a été fermée, hier, par des citoyens à hauteur de la localité la capère près de Bordj Ménéaël à l'est de Boumerdès. Les manifestants ont été contraints de quitter les terres agricoles qu'ils exploitaient depuis plusieurs années, par les autorités compétentes en vue, selon certains d'entre eux, de passer l'exploitation des terres pour un organisme public. « nous n'avons rien compris alors que nous exploitons ces terres relevant de la ferme Ghanem dont la superficie dépasse les 700 ha, depuis plusieurs années », 'indignent-ils avant de passer à l'action en fermant l'axe routier en question provoquant ainsi d'énormes

embouteillages en cette journée caniculaire. Pour attirer l'attention des autorités, les manifestants ont barricadé la route à l'aide de pneus brûlés et mis de feu à un champ de foin près de la ferme. Les habitants du ferme Ghanem logent des demeures dégradées et exploitent, selon une source locale, les terres agricoles de la région illégalement. La circulation routière sur cet important axe routier a été libérée quelques heures après l'intervention des gendarmes qui ont réussi à disperser les manifestants sans heurts.

T.O

LUTTE CONTRE TRAFIC DE DROGUE

Arrestation à Béchar d'un dangereux trafiquant

Un dangereux narcotrafiquant a été arrêté à Béchar en possession de six (6) quintaux de kif traité, par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI), en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béchar. Ce trafiquant, âgé de 38 ans et qui activait à proximité de la localité frontalière de Mougheul (43 km au nord-de Béchar), a été arrêté par les agents de la BRI à l'entrée nord-ouest de la ville de Béchar, au moment où il tentait d'introduire à bord de son véhicule 5,50 qx de kif traité dissimulés dans 22 sacs, a précisé la source. La perquisition du domicile du trafiquant, ordonnée par la justice, a permis la découverte d'une autre quantité de 48,500 kilogrammes de la même drogue, en plus d'une somme de 67.000

DA provenant de la commercialisation illégale de drogue, a-t-on ajouté. Le mis en cause, présenté par les policiers comme étant un important narcotrafiquant, a été placé en détention préventive par la justice, en attendant sa comparution, a signalé la même source en ajoutant que les investigations se poursuivent pour déterminer la provenance de la drogue. Cette opération, menée avec la contribution active aussi des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la même sûreté de wilaya, et survenant après celle réalisée récemment par les gardes-frontières qui ont mis la main sur 573 kg de kif traité, "démontre l'efficacité du dispositif de prévention et de lutte contre les réseaux de trafic de drogue et de contrebande dans les zones frontalières du Sud-ouest", a-t-on indiqué

SCHIZOPHRÉNIE

Une centaine de variations génétiques découverts

Plus d'une centaine de variations génétiques associées au risque de développer une schizophrénie ont été identifiées grâce à une étude, ouvrant la voie pour la compréhension et le traitement de cette maladie complexe qui touche plus de 24 millions de personnes dans le monde. Les auteurs de cette étude publiée mardi dans la revue scientifique *Nature*, ont identifié à partir de plus de 80.000 prélèvements, 128 variations génétiques indépendantes, dans 108 régions précises du génome, dont 83 nouvelles, pouvant contribuer à la prédisposition à la maladie. La plupart de ces variations concernent des gènes impliqués dans la transmission de l'information entre les neurones ("neurotransmission") et dans des fonctions essentielles à la mémoire et l'apprentissage. Bien que des traitements sont disponibles, leur efficacité mérite d'être améliorée, soulignent les chercheurs. Les médicaments actuels traitent en effet les symptômes de la psychose mais ont peu de portée sur l'affaiblissement des capacités cognitives, note le Broad Institute américain dans un communiqué. Des associations supplémentaires entre des gènes de l'immunité et le risque de schizophrénie, confortent en outre l'hypothèse d'un lien entre une dysfonction du système immunitaire et la maladie. "Ces nouveaux résultats pourraient stimuler le développement de nouveaux traitements pour la schizophrénie", estime Michael O'Donovan (Université de Cardiff, Grande-Bretagne) auteur principal de cette recherche. L'étude dite d'"association pangénomique" (GWAS en anglais, pour genome-wide association study) repose sur une vaste exploration du génome de nombreux individus, bien portants et atteints, afin de trouver et localiser sur le génome des variations génétiques associées à une maladie, en particulier avec des mutations génétiques courantes qui, prises individuellement ont un effet mineur, mais dont l'accumulation peut jouer un rôle déterminant. "Cette découverte confirme que la génétique est une cause majeure de la maladie", soulignent Jonathan Flint et Marcus Munafo (Grande-Bretagne), en rappelant que le déni des "racines biologiques" de la maladie a souvent prévalu. Cette étude génétique, réalisée par un consortium international de généticiens, a réuni plus de 300 scientifiques de 35 pays et a porté sur plus de 150.000

individus, dont près de 37.000 patients. La schizophrénie, qui survient généralement à l'adolescence ou chez le jeune adulte, touche plus de 24 millions de personnes dans le monde. Elle se manifeste par des épisodes aigus de psychose, pouvant inclure hallucinations et délires, et divers symptômes chroniques se traduisant par des troubles affectifs et intellectuels.

